

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3, No 9

HUNTINGDON, QUE.

JEUDI, LE 28 JUILLET, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Grand ralliement politique, dimanche lors de l'ouverture officielle du Parc Sauvé — Voir pages 10 et 11

Les Hon. Duplessis, Tremblay, Bourque, Paquette, Dussault, Fisher et autres ministres

A L'OUVERTURE DU PARC SAUVE



L'Honorable Maurice Duplessis,
Premier ministre de la province

Message du Maire à tous les citoyens

A l'occasion de la visite dans notre Ville de notre Premier Ministre Provincial, pour lui démontrer notre gratitude pour tout ce que son Gouvernement a bien voulu faire pour notre ville, et étant donné que c'est la première fois que nous avons l'honneur de le recevoir comme tel, je demande donc à tous les citoyens de Salaberry de Valleyfield de bien vouloir décorer leurs maisons, de façon à l'encourager à revenir le plus souvent possible.

Vous remerciant à l'avance de votre bonne coopération,

Votre humble serviteur,

J.-A. LARIN,

Maire de Salaberry de
Valleyfield

UN GRAND NOMBRE
DE DEPUTES ET DES
MILLIERS DE PERSON-
NES SONT ATTENDUS

VISITE DU PARC SAUVE
—RECEPTION CIVIQUE
—CONCERT MUSICAL—
FEUX D'ARTIFICES—
ATTRACTIONS

Voir page 10 et 11

Actions en disqualification

Voir page 12

Les échevins ne siègent pas

Voir page 12

Journée syndicale dimanche

Voir page 3

Noyade de M. Roland Clermont

Voir page 8

La police taloche!

Voir page 8

Les Régates de Beauharnois

Voir page 6

Deux incendies mercredi soir

Voir page 19

A L'OUVERTURE DU PARC SAUVE



L'Honorable William Tremblay,
Ministre du Travail

LE REALISATEUR DU PARC SAUVE



M. Delpha Sauvé, député provincial du
comté de Beauharnois

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casler Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 28 juillet, 1938

L'Aube d'une Ere Nouvelle

"LA LAURENTIENNE"

Si nous jugeons à propos d'attirer ici votre attention sur une compagnie d'assurance canadienne-française, c'est qu'il nous semble opportun de le faire. En effet, avez-vous déjà songé que dans notre province, chaque année, des sommes fantastiques sont encaissées par les compagnies d'assurances, et qu'à elles seules, elles reçoivent dans leurs goussets plus de cinquante millions de dollars, c'est-à-dire presque les trois quarts de ce que l'épargne populaire déverse aux compagnies d'assurance. Mais ce qui surtout nous rend perplexe et nous fait croire encore que nous sommes les propres artisans de notre déchéance économique, c'est la constatation suivante: sur quarante-sept compagnies d'assurance-vie, deux seulement revendiquent l'honneur d'être essentiellement canadiennes-françaises dans une province canadienne-française. Georges Pelletier avait donc raison de dire: "Nous enrichissons les autres, ils ne nous restent que les miettes."

Qu'est-ce à dire? Les Canadiens-français ne peuvent réussir en affaire? . . . Mentalité de vaincus . . . Esprit de défaitisme . . .

Nous agissons . . . Nous travaillons comme des serviteurs et non comme des maîtres, alors que nous devrions être les maîtres. Nous sommes le nombre dans Québec, pourquoi ne serions-nous pas la force?

Pour résoudre le problème, ce grand problème de notre émancipation économique, le seul remède vraiment efficace, c'est l'union entre tous les Canadiens-français. Et cette union s'exercera dans tous les domaines de notre activité économique: industrie, commerce, agriculture, etc. Confions donc nos épargnes à des compagnies d'assurance qui feront fructifier les capitaux de chez-nous pour nous.

C'est précisément la tâche qu'a entreprise "LA LAURENTIENNE", et si c'est du nationalisme de faire fructifier les capitaux du Québec dans le Québec, "LA LAURENTIENNE" est un organisme national, qui est tout à l'avantage de notre renaissance économique.

Le succès lui sera assuré en autant que nous saurons contribuer à le lui rendre. Là seulement elle vivra . . .

Terminons donc par ces mots de M. J.-E. Laforce en les faisant nôtres:

"Il est encore temps de nous ressaisir et de reprendre le temps perdu. Il faut encourager l'industrie et le commerce des nôtres et aussi nos institutions nationales de finance et d'assurance."

TRIBUNE LIBRE

A TRAVERS LA POLITIQUE MUNICIPALE

Un cabanon croche un oeil croche Une autre enquête à l'horizon?

Valleyfield aura tout vu; d'un côté, des échevins qui veulent que leur ville économise, et d'un autre ces mêmes échevins qui ne savent quel moyen prendre pour que ça coûte cher à la ville si leur intérêt est en jeu. Mon cher Léger, votre cabanon est croche. Me permettez-vous de vous donner un conseil: Ne vous fiez plus à votre oeil quand vous voudrez faire les fondations d'une bâtisse quelconque, car je crois qu'il est croche. On ne peut pas tout avoir, n'est-ce pas?

Mais c'est fichement cher, \$400.00 pour une bicoque qui a des fondations de ciment un peu trop sablonneux pour qu'il puisse durer bien longtemps, pour une bicoque qui n'en vaut à peine la moitié, pour une bicoque qui dévie de sa ligne de quatre pouces dans les huit pieds de lon-

gueur qu'elle possède.

Pour une économie, en voilà une de manquée; et pour un ouvrage mal fait en voilà un exemple frappant. Et le clou de toute cette affaire, c'est la fière réponse que fit M. Léger à quelqu'un qui s'inquiétait du mauvais état des fondations: "C'est ben assez pour eux-autres". Cette réplique demandait du cran, mais je me demande comment "eux-autres" vont la prendre.

Rien de malhonnête, sauf quelques légères irrégularités, telle est la conclusion que M. Charpentier, expert de Montréal, a dû tirer de l'enquête qu'il a menée à fond sur les travaux exécutés à l'aqueduc.

Et pour en arriver à cette trouvaille, connue longtemps à l'avance, la ville qui est en voie d'économiser, a dû déboursier la jolie somme de

\$320.00. Pour un succès, c'en est un.

La rage de nos enquêtomanes va-t-elle bientôt s'arrêter. Si on veut me le permettre, je vais proposer le prochain projet d'enquête: Qu'est-il advenu du gilet qu'a perdu un de nos échevins lors de la venue en notre ville de photographes montréalais: simple question de décorum et d'étiquette.

Y faisait chaud, hein, mais ça va bientôt être pire que cela! Avis aux intéressés.

Baptiste est "tanné" de faire rire de lui!

"Carmen" de Bizet

La Société de l'Opéra Français de New-York et de Montréal a débuté le mois dernier devant un auditoire d'élite avec une représentation si intéressante de l'"Orphée", de Gluck, — et soulignée par la critique, — que l'on peut être assuré que cette société s'est fixé un idéal si haut qu'elle cherchera à le dépasser avec les représentations de "Carmen", de Bizet, qu'elle donnera le 15 septembre prochain, au Victoria Hall, et le 25 à New-York.

M. Victor Brault, l'animateur de cette nouvelle organisation veut prouver qu'en peut donner à Montréal, tout comme à New York, de l'opéra selon les grandes traditions, grâce aux divers concours des meilleurs artisans du théâtre. La direction de la scène a été confiée à MM. Cecil West et Louis Mulligan du Montreal Repertory Theatre; à M. Roland Leduc et ses musiciens pour l'accompagnement d'orchestre; à Mlle Norma Darling pour le corps de ballet. La distribution comprend Mmes Cécilia Brault, Gabrielle Parrot, Cécile Caron et Gertrude Dusault; MM. Pierre Vidor, Arthur Messier, Paul de Meulles, Aurélien Barrette, Laurent d'Albenas, Conrad Desjardins, Maurice Décarie et Antoine Ladouceur. Le chœur est formé des élèves de la classe de chant que dirige M. Victor Brault au Conservatoire de l'Université McGill.

Tous ceux qui s'intéressent à l'opéra pourront se permettre d'entendre le chef-d'oeuvre de Bizet, à des prix populaires. On peut réserver, dès maintenant, le nombre de fauteuils qu'on désire, en s'inscrivant chez M. Victor Brault, 4046 Rue Tupper, Westmount, Montréal.

LA CHAMBRE AGRICOLE TIENT SA PREMIERE ASSEMBLEE

Québec, 26.—La Chambre agricole provinciale nommée au mois de juin par le gouvernement en vertu d'une loi passée à la dernière session de l'Assemblée législative, a tenu sa première réunion mardi.

Les membres de cette Chambre agricole créée pour étudier les problèmes courants de l'agriculture et conseiller le gouvernement sont le directeur de l'Institut agricole d'Oka le directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, l'abbé F.-X. Jean, le président de l'U.C.C., M. Abel Marion, le président de la Corporation des agronomes, M. Henri C. Bois, le directeur du Collège Macdonald, et MM. Samuel Audet, Omer Milot, Jean-Louis Nicol, Raoul Tremblay, Albert Laframboise, Ephrem Ostiguy et E.-C. Budge.

Un docteur a recommandé à un jeune homme qui souffrait d'insomnie de compter jusqu'à ce qu'il s'endorme.

Le docteur vient le voir le lendemain.

—Avez-vous suivi mon conseil? demanda-t-il.

—Oui, fut la réponse. J'ai compté jusqu'à 19,560.

—Et vous êtes-vous endormi après?

—Non, il était temps de me lever.

Chacun à sa place

Le syndicalisme catholique est un des remèdes prescrits par le Souverain Pontife pour rétablir l'ordre dans le monde économique. Pour mieux comprendre l'efficacité de ce remède, il nous est utile de bien connaître ce qu'est l'ordre et ce qu'il exige des différents corps sociaux.

Il est une chose beaucoup plus belle que le fait d'exister, c'est celui d'être à sa place, à son rang. Le rang et la place sont indiqués par le but même de l'être existant. Ainsi l'oeil est un organe d'une extrême importance dans l'être humain, mais pour qu'il soit utile, il faut bien qu'il soit à sa place, dans l'orbite oculaire et relié au cerveau; la place lui est indiquée par le but qu'il doit atteindre: faire voir.

Ainsi l'ordre social sera rétabli quand tous les éléments qui composent la société seront à leur place, poursuivant la fin même de leur existence et concourant à la fin dernière de l'homme. Nous voyons ainsi d'où vient le désordre économique actuel. On a fait abstraction, comme les partisans du libéralisme économique, de la fin même de l'homme pour donner liberté complète au producteur. La production, la distribution, la consommation de la richesse, n'ont pas été envisagées comme un moyen d'aider l'humanité à atteindre sa fin, mais comme une fin elle-même. La seule règle directrice était l'égoïsme personnel, "motif excellent, déclare J.-B. Say, puisqu'il découle de la nature de l'homme".

La liberté individuelle a amené la libre concurrence et "la libre concurrence s'est détruite elle-même, à la liberté du marché a succédé une dictature économique" comme le déclare Pie XI (Quadragesimo anno). A son tour la dictature économique a amené le paupérisme dans la masse ouvrière et enfin le chômage. Le chômage, à son tour, favorise le communisme. C'est là simplement un manque d'ordre dans l'organisation du capital et du travail.

Le capital n'est qu'un serviteur de l'humanité. Tant qu'il restera roi et maître, tant que les industriels ne connaîtront pas une autre règle dans la production que celle de la liberté absolue, le capital ne sera pas dans l'ordre et continuera de produire ses fruits de désordre. Mais qui osera dire aux capitalistes qu'en-dessus de leur liberté individuelle il y a les exigences du bien commun? Qui sera assez fort pour s'attaquer à une telle puissance? Qui saura rétablir l'ordre qui doit exister entre ces deux forces, le capital et le travail?

C'est l'oeuvre du syndicalisme catholique. Lui seul, en effet, saura, par sa force d'union, imposer au capital ses justes revendications; lui seul saura, par son caractère chrétien, ne pas dépasser les limites de la justice; lui seul aussi saura ne pas compromettre la conscience des travailleurs.

Son oeuvre est ainsi souverainement sociale. Ce sont autant les industriels que les ouvriers qui sont en cause, et il est plus que temps de songer à l'avenir. Si l'ordre n'est pas rétabli par des forces légitimes, un plus grand désordre est inévitable de la part du communisme.

Cette rénovation de l'esprit chrétien, cette façon chrétienne d'envisager les biens terrestres, et ce rattachement de l'homme à sa fin est la tâche et le fruit de l'action catholique.

Il serait impossible d'espérer pouvoir contenir les ambitions des hommes dans de justes limites s'ils perdent eux-mêmes de vue leur propre destinée et s'ils font servir le fruit de leur travail à une autre fin que celle pour laquelle il est destiné.

Voilà pourquoi, au-dessus du syndicalisme catholique rétablissant l'ordre dans le monde économique, il est si important de voir l'action catholique rétablissant l'ordre dans les consciences.

Rosemont MASSON, ptr.

DELPHA SAUVE, M.F.P.

RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOL

Tél. Bureau 378, Domicile 706

267, rue Victoria

VALLEYFIELD, P.Q.

REDACTION
ADMINISTRATION
 83, St-Jean-Baptiste
 Case postale 99
 Téléphone 00
VALLEYFIELD
 Abonnement:
 6 mois\$1.00
 1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
 SUCCES EN
 AFFAIRES
 LE TRAVAIL,
 L'HONNETETE
 et L'ANNONCE
ANNONCEZ

VOL. 3, No 9

Jeudi, le 28 juillet, 1938

Ralliement Syndical, dimanche à Valleyfield

Québec, Montréal, Drummondville, Magog, Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe, Coaticook, Trois-Rivières, Farnham, Shawinigan Falls, Montmagny, Beauharnois et d'autres centres ouvriers seront représentés à la Journée Syndicale de Valleyfield organisée par le Syndicat National Catholique du Textile de Valleyfield

La Journée Syndicale organisée par le Syndicat Catholique National du Textile de Valleyfield rassemblera, dimanche, dans la cité de Salaberry-de-Valleyfield, plus de 1,000 ouvriers de tous les centres industriels de quelque importance de la province de Québec.

Québec, Montréal, Drummondville, Magog, Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe, Coaticook, Trois-Rivières, Farnham, Shawinigan Falls, Montmagny, Beauharnois et d'autres villes seront largement représentés aux assises syndicales qui seront tenues sous le distingué patronage de Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield.

Il est donc du devoir des ouvriers de Valleyfield de répondre à l'appel de leur chef pour prêter leur concours à l'organisation et pour suivre les directives sociales qui seront données par les chefs compétents en matière ouvrière.

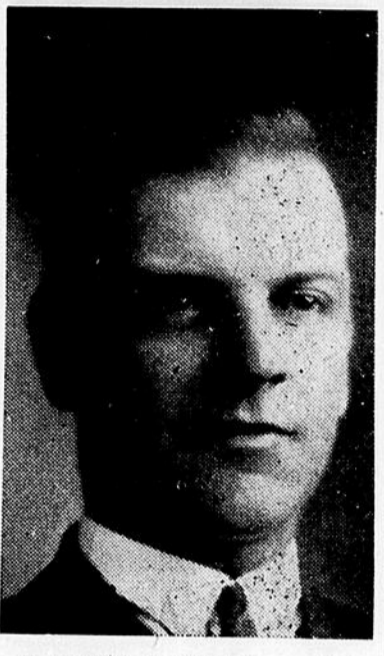
Le but de cette journée est de fournir aux ouvriers de chez nous l'occasion d'apprendre les enseignements de l'église sur leurs droits souvent méconnus et sur leurs devoirs souvent oubliés. Lorsque les autorités civiles ou municipales auront à discuter avec les ouvriers, elles devront le faire par l'entremise des Syndicats Catholiques, organisés légalement constitués.

"Les catholiques doivent donc s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité les contraigne à agir différemment. C'est là le point important pour la sauvegarde de la foi parmi nos ouvriers, déclarait Léon XIII aux évêques des Etats-Unis, le 6 janvier 1895.

La Journée Syndicale de Valleyfield promet de remporter un fier succès. Des orateurs de marque adresseront la parole au cours des délibérations qui seront tenues au sous-sol de la Cathédrale.

::: PROGRAMME :::

- 8.30—Arrivée à l'Hôtel-de-Ville.
- 9.30—Formation des rangs pour la messe.
- 10.15—Messe dite par M. l'Aumônier Grondin.
Sermon de circonstance par Mgr. D. Nepveu, curé de la Cathédrale.
- 11.15—Son Honneur M. Armand Larin, maire de Valleyfield, souhaitera la Bienvenue aux Visiteurs.
- 12.30—Dîner Ouvrier au Château Salaberry.
- 2.15—Assemblée sous la présidence conjointe de M. Armand Larin, maire, et M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C. Plusieurs Orateurs distingués adresseront la parole.



M. LOUIS G. LEDUC, secrétaire-trésorier du Syndicat National Catholique du Textile, nommé secrétaire-trésorier de la journée syndicale qui aura lieu dimanche à Valleyfield.

HONNEUR AU MERITE

M. Benoit Brault, élève de 10ième année au Gault Institute, s'est classé premier aux examens de la fin d'année. Il a conservé une moyenne de 92%. Le jeune Brault mérite certainement des félicitations car il est l'un des rares canadiens-français à décrocher cet honneur.

Il est le fils de M. Gustave Brault, propriétaire de l'imprimerie G. Brault de Valleyfield.

M. Gérard Leboeuf de St-Timothée, étudiant en Art Dentaire à l'Université de Montréal, s'est classé le premier dans les examens de la fin de l'année de la faculté pour les élèves de 1ère année. Il a conservé une moyenne de 87%. Ses succès universitaires méritent d'être soulignés.

Traversée spéciale

Traversée spéciale du Ferry, dimanche le 31 juillet

A l'occasion de la grande fête qui aura lieu dimanche prochain à Valleyfield pour l'inauguration du Parc Sauvé par l'Honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, le propriétaire du Valleyfield Ferry annonce qu'il y aura traversée entre Coteau et Valleyfield toute la journée et tard dans la soirée. Ceci pour permettre à tous ceux qui viendront à l'inauguration du Parc Sauvé d'assister à tous les événements de la journée, voire même assister au feu d'artifice qui aura lieu le soir. En effet, le Ferry fera des traversées immédiatement après le feu d'artifice afin de permettre à tous ceux qui désireront retourner chez eux, le soir même, de le faire.

MESSAGE DE L'AUMONIER

A ceux-là qui demandent parfois ce que les Syndicats Catholiques ont fait pour la classe ouvrière, n'ayons pas peur de répondre que notre mouvement syndical a produit dans le passé et produira des résultats incontestables.

C'est grâce au travail des Syndicats que le droit à l'union a été reconnu légalement, et que nous avons obtenu des lois comme celle des contrats de travail et du salaire minimum. Un chef de l'Internationale avouait récemment: "Nous ne pouvions pas faire plus avec l'Internationale que ce qui a été fait pour les ouvriers de la province par les Syndicats catholiques."

Ajoutons que ce que les gens de l'Internationale auraient pu faire, les Syndicats l'ont fait beaucoup mieux que l'Internationale ne le fera jamais. Si les idées désastreuses du communisme pénètrent encore difficilement dans notre classe ouvrière, il est hors de doute qu'on le doit aux Syndicats. C'est un rempart d'ordre et de paix que même ses adversaires ne peuvent s'empêcher de reconnaître, et qui rendrait d'incalculables services si on voulait s'en servir davantage.

La raison profonde, c'est que la doctrine syndicale a été tirée des Encycliques des Papes Léon XIII et Pie XI. Du simple point de vue humain on ne peut jamais souhaiter de directive plus lumineuses et plus fécondes. Au point de vue chrétien c'est un devoir strict pour tout catholique d'accepter sans discussion les ordres de ses chefs religieux.

Paul GRONDIN, ptre,
 Aumônier du Syndicat

Messieurs les Orateurs

- Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield
- M. Alfred Charpentier, Président C.T.C.C.
- M. Gérard Picard, sec.-gén., C.T.C.C.
- M. Albert Côté, président Fédération C.N. du Textile
- M. Maxime Raymond, M.P.
- M. Delpha Sauvé, M.P.P.
- M. Osias Filion.
- M. J.-B. Delisle.
- M. l'abbé Grondin, aumônier.
- M. l'abbé J. Downs, ex-aumônier.
- M. l'abbé D. St-Aubin, curé de Bellerive.
- M. Raoul Théorêt, président local.
- M. Ernest Joannette, vice-président.
- M. L.-G. Leduc, trésorier
- M. Roland Montpetit, directeur et organis.



**LES PRINCIPALES
FONCTIONS
D'UN IMPORTANT
MINISTÈRE**



**LE MINISTÈRE DES
TERRES ET FORÊTS**



Honorable M. L. Duplessis
MINISTRE



AVILA BEDARD
sous-ministre



Pour tout renseignement, on
est prié de bien vouloir
écrire au

- Administre les Terres de la Couronne.
- Contrôle et surveille les opérations forestières.
- Assure aux ouvriers forestiers un salaire raisonnable.
- Règle les différends entre bûcherons et patrons.
- S'occupe de reboiser certaines étendues ravagées par le feu.
- Possède dans divers districts des réserves forestières.
- Maintient un bureau de renseignements sur les produits forestiers.
- Voit à protéger les forêts contre l'incendie.
- Donne à cette fin des conférences avec films éducationnels.
- Participe aux expositions les plus importantes.
- A créé un service d'entomologie forestière.
- Subventionne l'École d'Arpentage et de Génie Forestier.
- Administre l'École des Gardes Forestiers à Duchesnay.
- Exploite une Pépinière Forestière à Berthierville.
- Exécute les arpentages de la Province selon les besoins.
- Administre et applique les lois régissant les cours d'eau.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
QUEBEC

Succès de la fête champêtre du Camp Dom Bosco

Une foule nombreuse envahit le terrain des Jeannots dans l'après-midi de dimanche — La Fanfare de Valleyfield, les Zouaves et La Garde Champlain de la fête

La fête champêtre, qui eut lieu dimanche, le 24 juillet, au camp Dom Bosco, a remporté un vif succès. Elle fut organisée par les directeurs de l'Oeuvre des Jeannots au profit de ceux-ci.

Déjà assez tôt dans l'après-midi, une foule nombreuse avait envahi le terrain du camp. On estime que près de mille personnes se rendirent à cette fête, désireux de fournir une part charitable à l'oeuvre admirable qu'accomplissent les dévoués directeurs de ce camp, M. l'abbé E. Daignault et M. E. Berthiaume, aidés de l'appui généreux des Routiers.

Le succès remporté prouve bien que tous, du riche au pauvre, estiment à sa plus grande valeur le dévouement des directeurs et la bienfaisance que cette oeuvre des Jeannots apporte aux enfants pauvres.

Au camp Dom Bosco, cet après-midi là, l'air était donc en fête et les airs étaient aussi de fête. En effet, la Fanfare de Valleyfield répondit à l'invitation qu'on lui avait faite et vint égayer de sa belle musique les petits Jeannots et tout le monde qui circulait de tous côtés.

Tous les amusements étaient achalandés. Au bingo, on se convoitait les places et il en était de même à la mine d'or, à la boîte de pêche et à la roue de fortune. Les Zouaves prêtèrent aussi leur aide généreuse ainsi que la Garde Champlain. Ils dirigèrent une grande partie des amusements. Le restaurant, qui tenaient quelques dames du Cercle des Fermières, était non moins bien occupé, malgré le grand air et la fraîcheur du bord de l'eau.

En sommes toutes les personnes, qui se rendirent, dimanche après-midi, au camp Dom Bosco, y allèrent de bon coeur et donnèrent chacune leur part d'aumône, tout en s'amusant.

On estime que les recettes s'élèvent à près de cinq cents piastres, et les organisateurs de cette fête au profit de l'Oeuvre des Jeannots en sont des plus satisfaits.

Il ne nous reste donc qu'à féliciter à notre tour les organisateurs de cette fête champêtre du beau succès qu'ils ont remporté. Nous les félici-

tons aussi pour le dévouement admirable qu'ils y ont apporté, contribuant ainsi à l'Oeuvre si belle des petits Jeannots.

Nous tenons aussi à remercier au nom des directeurs du camp Dom Bosco toutes les personnes charitables qui ont bien voulu fournir leur part dans cette grande aumône au profit des enfants pauvres de notre ville.

GAGNANT DU TIRAGE

L'heureux gagnant du tirage d'un bicycle, organisé par la Garde Champlain est M. Calvin Kaskin, de Howick, porteur du numéro 5496. La Garde Champlain remercie tous ceux qui l'ont encouragé lors de ce tirage.



Son Excellence Monseigneur J.-A. LANGLOIS, à accordé à la journée Syndicale son distingué patronage.

Encore les enfants terribles, M. Bob à sa première leçon de géographie: —Qu'est-ce que cela? lui demande le professeur en plaçant son doigt sur la carte. —Ça, m'sieu, c'est un ongle sale.

Assemblée régulière du Cercle d'Etudes Hébert

Lundi, le 25 juillet 1938, avait lieu une assemblée régulière du Cercle d'Etudes Hébert, sous la présidence de M. Emilien Leduc. Etaient présents, les membres suivants: M. le curé Aimé Hébert, Jos. Lebeuf, Charlemagne Thivierge, Jean Benoit, Richmond Montpetit, Albert Mercier, Jean-Paul Rivest, Robert Hallé et Rémi Chatel. Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées sur proposition de M. Richmond Montpetit, secondé par M. Albert Mercier. M. l'aumônier n'étant pas arrivé, on retarda la conférence et on posait les questions suivantes:

- 1o. — Que pensez-vous de la journée syndicale qui aura lieu le 31 juillet?
- 2o. — Que pensez-vous de l'assemblée de dimanche dernier à l'aréna?
- 3o. — Comment expliquer la présence du président du Cercle d'Etudes qui est allé présider l'assemblée à l'aréna, dimanche dernier?

Ensuite on passa à la conférence qui est donné par M. Robert Hallé, ayant pour sujet: "L'atelier fermé". Le conférencier s'appliqua à prouver que l'atelier fermé est conforme à la doctrine sociale de l'Eglise; qu'il ne nuit pas à la liberté de l'ouvrier ni aux droits des patrons. Après une vive discussion on passa à un autre sujet.

La boîte aux questions donna les surprises suivantes:

- 1o. — Qu'est-ce qu'une encyclopédie? Où se renseigne l'auteur de l'encyclopédie?
- 2o. — Le Parc Sauvé est-il une bonne chose pour la ville?
- 3o. — Que pensez-vous de l'enquête qu'il y aura à St-Grégoire, mercredi, à propos de la bagarre qui eut lieu à la manufacture?
- 4o. — Que pensez-vous de l'installation d'un Chemin de Croix dans le cimetière catholique de la cité?
- 5o. — Que dites-vous des services funèbres au-dessus de \$25.00?

COMITE EXECUTIF SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DE VALLEYFIELD, INC.



1ere rangée, de gauche à droite:—M. Adélarde Hogue, secrétaire-archiviste; Raoul Théoret, président; Ernest Joannette, vice-président; Henri Robineau, secrétaire-financier. 2e rangée:—Roland Montpetit, directeur et organisateur; Louis-G. Leduc, trésorier; M. Brault, directeur. 3e rangée:—Alex. DeBonville, directeur et Oscar Filiatrault, directeur.

Meilleurs voeux de succès et cordiale bienvenue

A L'HONORABLE M. DUPLESSIS,
Premier Ministre
A MM. LES MINISTRES
A MM. LES DEPUTES
à l'occasion
DE LEUR VISITE
à
VALLEYFIELD



The Valley Paving Co. Ltd.

Bureaux: Valleyfield, Huntingdon, Ormstown

Ste-Barbe

M. et Mme Anatole Trépanier de St-Louis de Gonzague, Mlle Antoinette David de Valleyfield, chez M. et Mme Donat David, dimanche dernier.

M. et Mme Henri Deschamps, leur fils Léo, Mlle Gabrielle Deschamps de Valleyfield, Mlle Lucille Beaulne de Massena, chez M. et Mme Olivia Deschamps, la semaine dernière.

M. et Mme J. René Desgens, leur fils Bernard de St-Polycarpe, chez M. et Mme Zemaüs Tremblay, dimanche dernier.

Mme J.-H. Girouard et son fils Jean-Denis, de passage à Montréal chez sa soeur, Mme Germain Bourbonnais.

MM. Armand Lauzon et J.-B. Desrepigny, de passage à Hemmingford, la semaine dernière.

M. et Mme Armand Galipeau, leur petite fille Stelle, M. et Mme P. Galipeau de Huntingdon, de passage à Ste-Barbe, dimanche dernier.

M. et Mme Ernest Bergevin, leur fils Yvon, de passage à Montréal, dimanche dernier.

SIGNALEZ 60

pour une petite annonce dans votre hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield

RAPPELEZ-VOUS

4 insertions pour \$1.00

Emboitez le pas à la suite de centaines de gens qui font usage avec satisfaction des petites annonces de

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



Belle réussite des Régates de Beauharnois

Le "Canadian Capers" s'assure la victoire

Le yacht de M. A. Olive, de Beauharnois, remporte le championnat de la province, devant une foule plus nombreuse et plus enthousiaste que jamais

Beauharnois, 25.—En deux épreuves décisives, le Canadian Capers s'est affirmé le yacht le plus rapide de la province de Québec, au cours de la seconde et dernière journée des régates internationales de Beauharnois qui eurent lieu samedi et dimanche.

Filant sur le tracé de huit milles à une vitesse record, le yacht bleu et rouge de M. A. Olive, de Beauharnois, a facilement remporté la victoire.

Le triomphe du nouveau champion fut acclamé par les milliers de personnes qui, de la rive ou de leurs yachts, assistèrent aux épreuves, sous un soleil ardent, que tempérât une fraîche brise.

Les courses se tinrent sous d'admirables conditions. Le temps très clair assurait aux juges et concurrents une visibilité parfaite. La vague soulevée par le vent était suffisante pour donner aux spectateurs quelques émotions, sans toutefois soumettre les concurrents à de trop grands dangers.

Les amateurs de vitesse s'étaient d'ailleurs rendus en foule pour acclamer leurs favoris. Sur près d'un mille de distance, la berge était grouillante d'une foule joyeuse, estimée à 25,000 personnes. Autour du chaland des juges, une flotille d'une centaine de yachts de toutes dimensions, pavillons, étendards et fanions au vent, composait un spectacle brillant et coloré.

Cou-Cou à chavré

La journée de samedi, consacrée à des courses de chaloupes et de canots et à des épreuves de natation, avait été aussi réussie.

Il n'y eut au cours des régates aucun accident sérieux, si ce n'est des douches que reçurent malgré eux les concurrents et d'une couple d'incidents qui n'eurent heureusement pas de fin regrettable.

Dimanche, le Cou-Cou, rapide yacht de M. Irénée Brunelle, de S.-Eustache, chavira au cours de la seconde épreuve. On se porta immédiatement au secours des deux hommes, et le yacht fut remorqué à la rive. De plus, au cours de la même journée, un quai de bois s'effondra

avec les spectateurs qu'il portait. Personne ne fut blessé sérieusement.

Les régates se tinrent sous le très distingué patronage de citoyens éminents qui composaient le comité d'honneur suivant: l'hon. juge J.-E. Bumbray, commodore; S. H. le maire H. Roy, vice-commodore; M. Arthur Caron, président; M. Pierre Trudeau, secrétaire; MM. René Leduc et Marcel Théorêt, assistant-secrétaires; M. Walter Renaud, trésorier.

Croiseurs nombreux

Deux courses durent être contremandées dimanche, faute de concurrents. La course ouverte aux yachts de 225 p.c. et plus fut remplacée par une épreuve spéciale de 151 C. Et la course entre les yachts à cabine ne put se tenir, car bien qu'en nombre considérable, les croiseurs restèrent à l'ancre, leurs propriétaires préférant apparemment le repos à la compétition.

Les plus beaux croiseurs de Montréal et des environs étaient sur les lieux et l'on remarquait particulièrement: Dolorès, de Me J.-Emery Phaneuf; Jeannot, du Dr P. Latour; Jano II, de M. Rod. Corbeil; Adaljar, M. Sydney Bailey, et une foule d'autres.

Détails des épreuves

Le championnat ouvert des motogodiles fut enlevé par Donald Duck, de M. J.-A. Fecteau, dans une course palpitante d'émotion à cause de la vague hachée qui secouait violemment les légères coques.

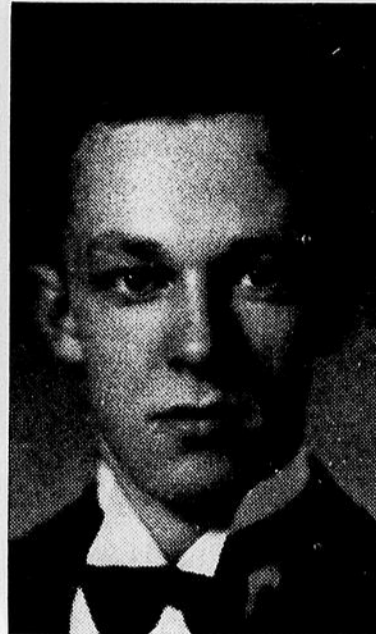
Dans la grande course ouverte on remarqua que Météore, du Dr P. Latour, aurait pu par sa vitesse enlever l'épreuve, mais la difficulté qu'il éprouvait dans ses virages gauche le ralentit considérablement.

Kamary, de M. J.-A. Legault, champion de l'an dernier, sembla aussi rencontrer des difficultés, car il se classa en dernière place dans la première épreuve et en troisième place dans la seconde, Cou-Cou ayant alors chaviré au large.

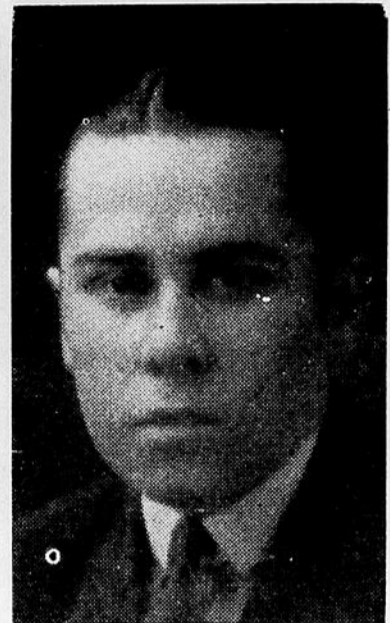
Le détail complet des épreuves des deux journées sera publié dans la prochaine édition.



M. LE JUGE J.-E. BUMBRAY, Commodore des Régates de Beauharnois.



M. PIERRE TRUDEAU, secrétaire du Club Nautique de Beauharnois.



M. WALTER RENAUD, trésorier du Club Nautique de Beauharnois.

Cazaville

M. et Mme Xavier Beauchesne, Aristide Beauchesne, Mlle Bernadette Yelle, M. Josaphat Beauchesne ont visité plusieurs villes des Etats-Unis. Au cours de leur voyage ils ont rendu visites à plusieurs parents et amis.

M. et Mme Lucien Quenneville de Val D'Or, M. et Mme Elie Quenneville de Montréal, ont visité M. Evangeliste Quenneville.

M. et Mme Charles Trépanier de Cazaville, M. et Mme Aristide Hurlé de Montréal passent une semaine chez des parents.

College Commercial

Girard

- STENOGRAPHIE
- DACTYLOGRAPHIE
- COMPTABILITE
- CORRESPONDANCE
- LOI COMMERCIALE
- DESSIN
- FRANCAIS
- ANGLAIS

Entrée: — 6 septembre
Prospectus sur demande.

Téléphone 292, 12, Montcalm,
VALLEYFIELD

EMBELLISSEZ LES ALENTOURS DE VOTRE MAISON

avec les

Arbres résineux, conifères, arbustes et plantes vivaces de

SHERIDAN

de croissance canadienne

Un stock d'une étendue de 4 acres pour votre choix.

Venez nous voir quand vous visiterez Montréal.

THE SHERIDAN NURSERIES LIMITED

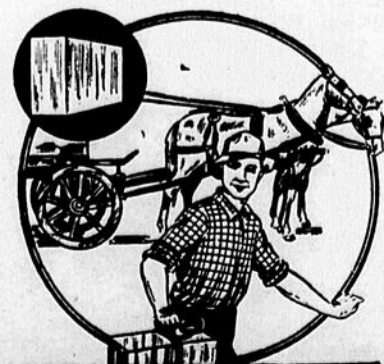
5895, Chemin Côte-des-Neiges,
MONTREAL

Téléphone ATLantic 0962

Levez - Vous plein d'entrain

Soyez plein de vie — Plus de matins fatigués, lourds et mornes.

Maintenez votre foie en bon état et vous vous sentirez bien tous les matins, plein d'entrain, pour votre journée. Lorsque vous vous sentez mal, en vous levant, c'est que votre foie fonctionne pas normalement. Surveillez donc le fonctionnement de votre foie, car vous empoisonnez graduellement votre système. Voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Seules les bonnes petites PILULES PODOPHEN pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre fonctionnement de la bile et d'éclaircir la constipation, en vous rendant la joie de vivre. Les PILULES PODOPHEN sont inoffensives même pour les enfants. Argent remboursé sinon satisfait. Les PILULES PODOPHEN sont en vente dans toutes les pharmacies, à 25 sous la boîte.



Avec les souhaits de bienvenue

de

JEAN SENECAI

345, Victoria

Tél. 288,

Valleyfield

MARCHAND DE CHARBON ET DE GLACE

SOYEZ NOTRE CLIENT REGULIER

Pour votre glacière! Laissez-nous vous visiter régulièrement en déposant chez vous la meilleure glace, propre et sanitaire et vous épargnerez beaucoup plus en gardant vos aliments sains. La glace est aujourd'hui indispensable pour un bon breuvage! Notre voiture de livraison passe chez vous tous les matins. Pourquoi ne pas l'arrêter?

Carnet Mondain

Etaient les invités de Mlle Marielle Poirier, à sa soirée de samedi dernier, à la Baie. Mlles Claire Groulx, Thérèse Philie, Juliette Raymond, Jeannine Amiot, Madeleine Larivière, Frances Winter, Youness Ross, Lyse et Rita Poirier, MM. Robert Sullivan, Maurice Malouin, Jacques Lapointe, Guy Marchand, Franc et Victor Houghton, Maurice Vachon, Ernest Leblanc, Roger Loberge, Richard Tessier, Royal Proulx, Jean-Louis Amiot, Harry William, Jean-Denis Cadieux, Gordon Whitehead, Arthur et Albert Lefebvre.

Mme J.-A. Legault était à St-Zotique, en fin de semaine, l'invitée de sa mère, Mme Duckett.

Mlles Simone Côté et Alberte Dequire sont actuellement à Val David.

Mlle Françoise Brodeur de Montréal passe une quinzaine à la Baie, l'hôte de Mlle Jeanne Laplante.

M. J.-N. Carbonneau, Mlle Cécile Charbonneau étaient à Valleyfield au début de la semaine.

Mlle Marguerite Elie de Montréal était en fin de semaine l'invitée de M. et Mme L.-N. Leduc, à leur villa de la Baie.

Mlles Florette et Madeleine Meloché de Montréal sont dans notre ville chez Mlles Tremblay.

Mlle Turcot de Victoriaville est retournée dans sa famille après une promenade chez ses frères.

Dr et Mme Albert Lafleur de Poughkeepsie, N.-Y., étaient de passage à la Baie la semaine dernière.

M. et Mme Rosario Rousseau sont de retour de Old Orchard Beach.

M. et Mme E. Bédard, M. et Mme St-Jean et leurs enfants de Magog étaient en fin de semaine les hôtes de Mme Jos. Prigent.

Mme Jos. Savaria et ses enfants sont retournés à Montréal lundi soir, après un séjour chez sa mère, Mme Hercule Marchand.

Mlle Marcelle Legault passe la semaine chez sa grand-mère, à Saint-Zotique.

Mlles Clothilde et Angèle Doyon, Marguerite Leduc, MM. Ewing Walsh et Maurice Leduc, étaient de passage aux Trois-Rivières dimanche.

Mlle Mariette Léger passe un mois à Vaudreuil, l'invitée de M. et Mme Victor Lamouche.

M. et Mme Charles Lanoue, M. et Mme Paul Cadieux sont au Buton pour plusieurs semaines.

M. et Mme Gordon Pye et leur fille Dolores de Hamilton étaient ces jours derniers chez Mme Jos. Lefebvre.

Mlle Lucille Cuillierier est à St-Zotique pour quelques jours, l'hôte de M. et Mme J. Léger.

Mme E. Groulx est de retour de Montréal et d'Ogdensburg.

M. et Mme Albert Laniel, M. et Mme Léo Laniel, MM. Hermas, Rémi, Roger Laniel ont visité le Wisconsin, le Vermont et Granby.

Mlle Marguerite Ostiguy est actuellement à St-Césaire.

Mlle Julienne Primeau de St-Louis-de-Gonzague est l'hôte de Mlle Juliana Primeau.

Mlle Yvonne Raymond était en fin de semaine à Ste-Anne-de-Bellevue, et à l'Ile Perrot.

Mlle Marie-Louise Beauchamp de Thurso, P.Q., fait un séjour dans notre ville, chez M. et Mme T.-A. Laniel.

Mme Wilbrod Bourdon passe la semaine à Montréal, l'invitée de sa fille, Mme Paul DeJordy.

Le capitaine Edmond Groulx était

dans sa famille pour quelques jours.

M. Harold Anderson est de retour de Lachine où il a passé une semaine.

Mlles Thérèse et Bertrande Marchand étaient de passage en fin de semaine au Lac des Quatorze Iles à l'occasion du bal du Club du Lac des Quatorze-Iles. Elles étaient accompagnées de MM. Gerry Philbin et Gilles Payette, opticien de Montréal.

Mlle Freida Bentman de Thetford Mines passe la semaine chez Mlle Peggy McDonald.

Mlle Loreen Buttress passe la fin de semaine à Ottawa.

M. le notaire et Mme Malouin et leurs fils Maurice Jean passeront quelques jours au Lac St-Joseph près de Québec.

Dimanche soir, M. et Mme L.-P. Godbout ont reçu à un dîner champêtre à leur camp de la Baie. Les invités étaient M. et Mme R. Lapointe; Dr et Mme G. Amiot; Dr. et Mme O. Caza; M. et Mme G. Marchand; M. et Mme A. Loberge; M. et Mme A. Sullivan; Dr. et Mme. E. St-Onge, M. le notaire et Mme J. Malouin; M. et Mme P. Brodeur; M. et Mme A. Langevin d'Huntingdon; Mme L. Godbout, M. le notaire S. Tremblay.

Mlles Monique et Jeannine Saint-Onge ont passé quelques jours chez le docteur et Mme Claude St-Onge de Huntingdon.

M. et Mme Paul De Jordy de Montréal visitaient Mlle Thérèse Marchand dimanche dernier à sa résidence d'été.

Mme Willy Angell de Montréal a passé quelques jours chez Mme Jos. Lefebvre.

Mlle Armande Desforges de Coateau-Station est l'invitée de Mlles Hélène et Jeanne Vinet.



M. PHILIPPE H. BOYER, de St-Louis de Gonzague, l'un des fondateurs de la compagnie d'assurance vie La Laurentienne, nommé organisateur du district.

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie

Sa naissance:

Au cours du mois d'octobre dernier, un groupe de Canadiens français, désireux de faire leur part dans l'oeuvre de la restauration économique au Canada français, jetaient les bases de cette compagnie. Ils s'étaient groupés autour d'un organisateur possédant de vastes connaissances dans le domaine des affaires en général, et une compétence réelle, fruit d'une longue expérience, en matière d'assurance-vie. Les promoteurs reçurent l'adhésion enthousiaste d'un groupe nombreux de compatriotes disséminés dans diverses régions de la province, constituant une liste imposante de pétitionnaires auprès du lieutenant gou-

BIENVENUE A TOUS LES VISITEURS DU
PARC SAUVE QUI ASSISTERONT A
SON OUVERTURE OFFICIELLE
DIMANCHE



J. O. Clermont Ltée

Bois de construction
Portes et chassis
Peinture Jap-A-Lac

39, Napoléon, Tél. 154, Valleyfield

verneur en son conseil pour l'obtention de lettres patentes.

Ces premiers souscripteurs sont désignés comme MEMBRES FONDATEURS et ils sont inscrits comme tels dans les livres de la compagnie.

La demande était déposée au département des Assurances de la province de Québec à la fin de décem-

bre 1937.

Après étude minutieuse et enquête approfondie du Surintendant des assurances, la chartre était finalement octroyée le 3 mars 1938. Elle instituait:

"LA LAURENTIENNE"

Compagnie d'assurance sur la vie avec capital autorisé de \$1,000,000. (Suite à la page 15)

Compliments de

GENERAL CONSTRUCTION MATERIAL CO. LTD.

SUN LIFE BLDG.
Marquette 6147

MONTREAL
Marquette 6148

D. L. Boulanger - Président et Gérant Général

Les PIEDS

Quoi de plus irritant que la démangeaison, les sensations de brûlure ou de piqure aux pieds et aux orteils. L'on obtient alors un prompt soulagement en faisant usage d'Onguent du Dr. Chase après un bain de pieds en eau chaude. Cet Onguent medicinal soulage les parties infectées.

L'ONGUENT du Dr. Chase

M. Roland Clermont meurt tragiquement mardi soir

Il perd la vie au cours d'une partie de pêche en s'assomant dans sa chute de l'empellement du grand canal de Beauharnois pour se noyer dans l'eau profonde

UN HABILE NAGEUR

M. Roland Clermont, homme d'affaires de la compagnie de bois J.-O. Clermont Ltée, bien connu dans la cité et dans la région, a perdu la vie d'une façon tragique mardi soir alors qu'il pêchait dans le grand canal de Beauharnois en compagnie de MM. Georges Bertrand, Médard Legros et Harmel Morin.

Agé seulement de 28 ans et 6 mois, M. Clermont s'est noyé dans les eaux du grand canal de Beauharnois après s'être assommé sur un rail de l'empellement en amont du pont du chemin Larocque. Selon les témoignages de ses compagnons, M. Clermont aurait perdu l'équilibre en tentant de changer sa position à l'endroit dangereux qu'il occupait. Il se serait frappé la tête sur le bord du rail pour perdre connaissance et tomber de l'autre côté.

Habile nageur, M. Clermont n'a certainement pas réalisé sa chute si ce n'est qu'ils entendirent le choc du corps à la surface de l'eau.

M. Clermont était disparu pour toujours. Il ne remonta pas à la surface et la trop grande profondeur d'eau paralysa toute tentative de le tirer de cette position.

Le docteur Simon de Beauharnois et un prêtre furent mandés immé-



diatement sur les lieux. Le docteur Simon pratiqua la respiration artificielle et tenta par tous les moyens à le ramener à la vie. Ce fut peine inutile. M. l'abbé Downs lui administra les derniers sacrements sous condition.

Son corps fut repêché par la police de Valleyfield environ une heure après sa chute. A l'enquête du coroner tenue par le docteur Laroche, un verdict de mort accidentelle fut rendu.

Cette triste nouvelle a surpris toute la population de Valleyfield.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Oliva Laberge, sa mère, Mme J.-O. Clermont, un frère, Paul, et deux soeurs, Mme A. Meloche et Mlle Françoise Clermont.

Ormstown

Mme André Soucy et son fils Roger sont de retour après un mois de vacances. Ils ont visité la ville de Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, le Jardin Zoologique, Charlebourg et le Cap-de-la-Madeleine. Ils sont très enchantés de leur voyage. M. et Mme Alfred Soucy sont allés les rencontrer à Québec, dimanche dernier.

—Quel est le masculin de la lune?
—Quelle belle blague, c'est... l'alun!

Accident d'automobile à M. O. Demers de Valleyfield

Un accident d'automobile est survenu, dimanche dernier, sur la route Montréal-Valleyfield, lorsque deux automobiles vinrent en collision. L'accident eut lieu à quelques milles de Caughnawaga, sur la route de Malone, à environ trois arpents de la voie ferrée.

L'automobile conduite par Monsieur Omer Demers, domicilié au numéro 68, Avenue de la Grande-Île et garagiste, fut frappée dans une rencontre par l'auto de Monsieur Victor Brosseau, 883, rue Church, Verdun. M. Demers revenait de Montréal et se dirigeait vers Valleyfield alors que M. Victor Brosseau retournait de Beauharnois, où il avait assisté aux régates.

M. O. Demers était le seul occupant de sa voiture mais M. Brosseau était accompagné de sa famille. Personne ne fut blessé grièvement, si ce n'est qu'un des occupants alla donner la tête dans le cadran du

LA BRASSERIE N'EST PAS VENDUE

Les nouveaux propriétaires de la brasserie Maple Leaf qui devait être mise en vente au cours du mois ont eu, mardi après-midi, une entrevue avec le conseil de la Cité aux fins d'obtenir le délai légal pour la consolidation de leurs taxes municipales dues depuis quelques années et demeurées impayées par suite des procédures judiciaires.

L'avocat de la nouvelle compagnie, Me Laffleur de Montréal, a expliqué aux membres du conseil qu'il se prévalait de la nouvelle loi provinciale aux fins d'obtenir la consolidation de leurs taxes municipales.

Il semble de plus que la nouvelle compagnie opérera sous la raison sociale de Québec Distillery Corporation.

La police taloche

Révélation d'un prisonnier à la Cour du Magistrat, vendredi dernier

Arrêté le 19 juillet par la police municipale pour le vol de deux bicyclettes, M. Germain Méthot de St-Zotique s'est plaint à M. le Magistrat Lemay de la Cour du Magistrat des mauvais traitements reçus de la police municipale de Salaberry-de-Valleyfield.

"Quand la police arrête quelqu'un dit-il, est-ce qu'elle a le droit de donner des "tapes"? Est-ce qu'un prisonnier n'a pas le droit d'avoir plus de deux repas dans deux jours? M. le magistrat Lemay le pria alors de descendre dans les cellules sans crainte de recevoir des "tapes" après qu'il eut avoué sa culpabilité. Il fut condamné à trois mois de prison.

Récidiviste de Bordeau, Germain Méthot devait être relâché jeudi après-midi alors que le propriétaire des bicyclettes, M. Peter Dingle de St-Zotique, n'avait porté aucune plainte après avoir repris possession de ses bicyclettes.

La Police Provinciale est alors intervenue après tout ces incidents et M. Peter Dingle porta plainte. Méthot fut arrêté et traduit devant le magistrat Lemay, vendredi matin.

Après avoir plaidé coupable, il fut condamné à trois mois de prison. Il se plaignit alors des mauvais traitements reçus aux quartiers généraux de la police municipale.

Avec les compliments de

Alfred Théorêt

EPICIER LICENCIÉ

Bière et Porter de toute sorte

75, Chemin Larocque, Téléphone 400
VALLEYFIELD, P.Q.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécile Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette

Avocats VALLEYFIELD
Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 48.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 33, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

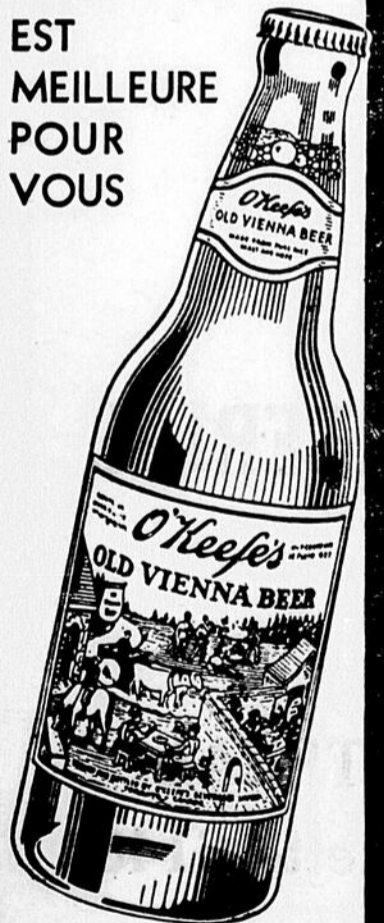
Robert Besner,

NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD



O'Keefe

EST MEILLEURE POUR VOUS



Quelle différence pour un peu plus!

Théo. Laniel, Agent, Valleyfield, P.Q.

DITES O'K POUR O'Keefe

Ormstown

Va et vient

M. et Mme Arthur Boudreau ainsi que M. Charles Parent et Mlle Suzanne Prévost sont allés passer le dimanche à la Baie Missisquoi.

Mlle Jacqueline Sorel de Montréal est actuellement en visite chez ses grands-parents, M. et Mme Arthur Blanchette.

Vendredi soir dernier, MM. Georges-Etienne et Jean-Jacques Cartier, préposés aux douanes de Lacolle et de Cantic, accompagnés de Mlle Sandray Savoy, garde-malade de New-York, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Anatole Cartier.

M. et Mme Julien Primeau de Montréal, autrefois résidents de cette paroisse, sont en visite chez M. et Mme Joseph Francoeur.

M. Pierre Brunet, préposé aux douanes de Lacolle, passe quelques jours dans sa famille, chez Mme Gonzague Brunet.

Naissance

A M. et Mme Wilfrid Dandurand, née Béatrice Bourgoïn, est née une fille baptisée Marie Odette Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Bourgoïn, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeanne d'Arc Dandurand, tante de l'enfant.

Balle-molle

Lundi dernier, le club junior des jeunes filles est allé rencontrer l'équipe du Gore. Celle-ci a été défaite par le score de 24 à 19.

Les joueurs du club senior ont reçu, vendredi soir dernier, le club de Rosemont et ont été défaits par le score de 8 à 3.

Les jeunes filles du Gore sont venues rencontrer notre club pour prendre leur revanche mais ont subi une autre défaite par le score de 14 à 10.

Pique-nique

"Les Amis de l'Art" au nombre de vingt-cinq, en plus des messieurs qui eurent la gracieuseté de les conduire dans leur automobile, se rendirent à St-Anicet, sur la plage de M. Caza.

On y servit le diner et le souper. Dans l'après-midi, la plupart allèrent se rafraîchir dans le lac St-François, ensuite tous participèrent à de nombreuses courses et jeux et des prix furent décernés aux heureux gagnants.

Cette belle réunion était sous la conduite du directeur, M. le docteur Jean-Louis Moreau, et du comité de cette chorale mixte.

Autre pique-nique

Dimanche dernier, un groupe d'amis d'Ormstown et de St-Louis-de-Gonzague, sont allés passer l'après-midi à Port-Lewis.

A cette réunion étaient présents: Mlles Adrienne Laurin, Alice Leduc, Irène, Florence, Marie-Rose et Adélina Bolduc. MM. Rosario Beaulieu, Lionel, Charles-Henri Bolduc, Ubald Brunet, Léopold, Gustave, Albert, Emile et Rolland Laurin. Tous se sont bien amusés et se sont séparés satisfaits de leur agréable après-midi, promettant d'y revenir à la prochaine occasion.

Franklin Centre

Mlle Eva Renaud est de retour de l'Hôtel Dieu de Valleyfield à la suite d'une opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche dernier, nous avons eu la visite d'un Père Blanc d'Afrique. Il nous a parlé des missions.

Mlle Juliette Gervais de Montréal passe un mois chez son frère, M. Zotique Gervais.

Le grand pique-nique à St-Antoine-Abbé, organisé par M. Arsène D'Amour, restaurateur, qui devait avoir lieu le 23 juillet, a été remi au dimanche 24, à cause de la mauvaise température.

Mmes Joseph Brassard et Albert Milles de Montréal et leurs enfants, de passage chez M. Louis Lefebvre pour une quinzaine.

Mlles Corona et Yvonne Moïse du Massachusset, de passage pour une quinzaine chez M. Emery Moïse.

EXPOSITION DE VALLEYFIELD

15-16-17-18-19 Août



Exhibits de chevaux et bestiaux, porcs et moutons, volailles, produits agricoles, etc.

\$12,000.00 en prix

Commerce et Industrie

La Meilleure Exposition depuis 1931 —

Parades, mercredi et jeudi après-midi

Amusements de toutes sortes

Course de chevaux — 3 classes par jour les 17-18-19,
\$1,800.00 en Bourses

Le plus beaux midway et le plus considérable

ART. LEWIS SHOWS, Inc.

de New-York

avec douze genres de voitures — mécanique — vingt tentes — trente concessions nouvelles — trois fanfares

TOUJOURS DU NOUVEAU

ARENA - ARENA - ARENA

Ne manquez pas d'assister aux représentations du

CIRQUE HAMID

de New-York

tous les soirs dans l'Aréna, ainsi que mardi après-midi le 16 à 2.00 p.m.

Animaux savants - bouffons - acrobates - artistes sur fil de fer - équilibristes - chiens dressés - 12 numéros de vaudeville des plus intéressants.

Exhibitions de chevaux de voitures, de carrosses, ponies, etc., tous les soirs.

SIEGES RESERVES POUR L'ARENA VENDUS A L'AVANCE

PRIX D'ADMISSION A L'EXPOSITION:

Le jour: Adultes 50 cts. (trois pour \$1.00 à l'avance) Enfants 20 cts.

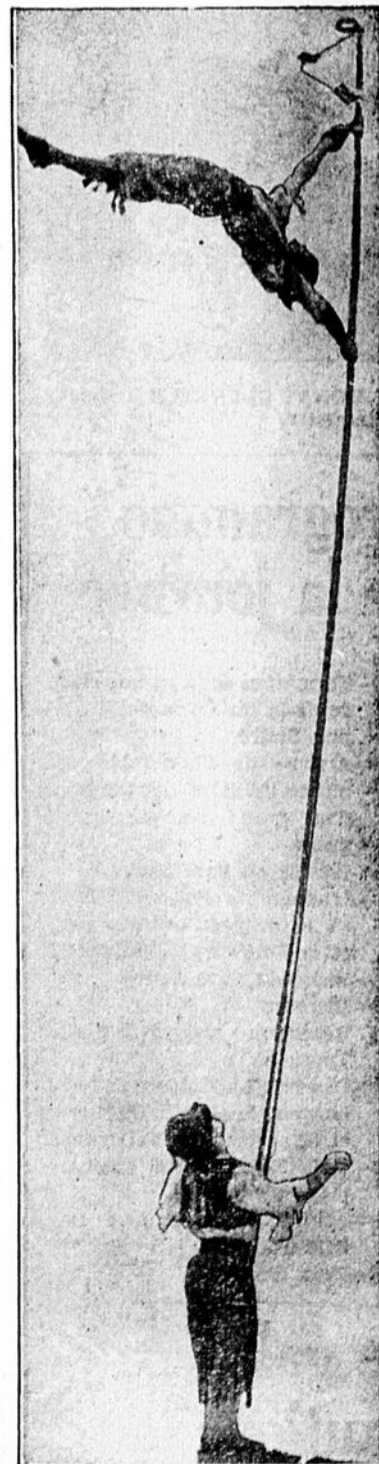
Le soir: Adultes 25 cts. (5 pour \$1.00 à l'avance) Enfants 10 cts.

Estrade: Adultes et enfants 25 cts.

Profitez des réductions en achetant vos billets à l'avance chez MM. les Marchands de Valleyfield.

DR S.-W. LAROCHE,
Président

JACQUES MALOUIN, N.P.,
Sec.-Trésorier

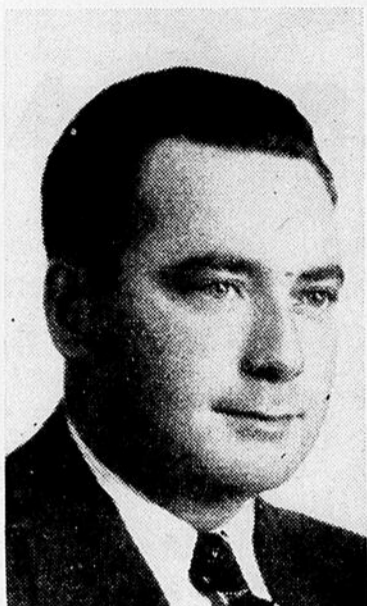


Les premiers du Parc Sauvé

L'OUVERTURE OFFICIELLE



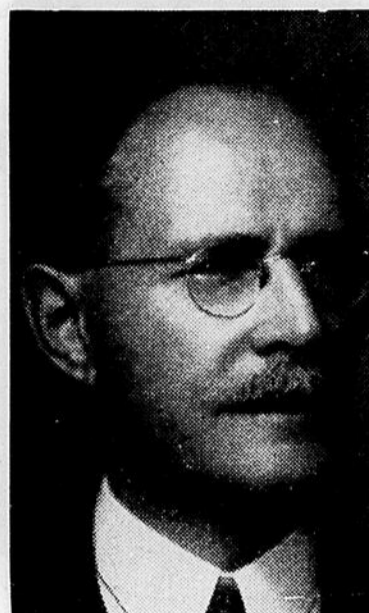
M. BRUNO HEBERT, surveillant.



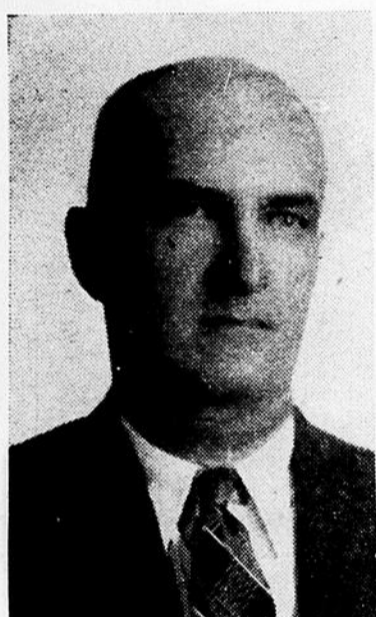
M. JOSEPH FAUBERT, assistant-comptable.



M. AURELIEN LECOMPTE, contre-maitre électricien.



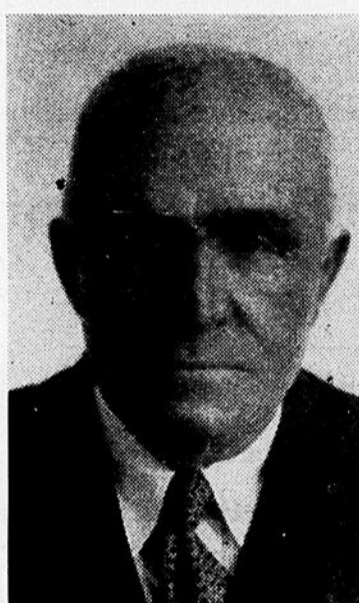
M. FREDERIC-G. TODD, Architecte-Paysagiste, l'auteur du plan du Parc Sauvé.



M. DONAT CUERRIER, assistant-contre-maitre.



M. JOSAPHAT AMYOT, contre-maitre-menuisier.



M. THEO. ST-ARNAULD, assistant-contre-maitre.



M. PAUL AQUIN, surintendant des travaux du Parc Sauvé.

Les Honorables Duplessis, Tremblay, Elie, Bourque, Auger, Dussault, J.-Maire de Montréal seront présents qui marquera l'ouverture officielle.

Un grand nombre de députés et des la région sont attendus, dimanche.

VISITE DU PARC — RECEPTION — ATTRACTIONS — FEU

Salaberry-de-Valleyfield sera le théâtre d'un événement politique qui réunira dans notre ville, M. Duplessis, premier Ministre de la province, un grand nombre de députés et des membres du Parlement. L'ouverture officielle du Parc Sauvé sera faite par le député provincial, M. Delpha Sauvé, qui a obtenu le vote du chômage nécessaires à la construction de parcs publics de la province et du Canada.

Tout un programme des mieux élaborés sera offert aux invités d'honneur et la population locale assistera à des plus grands déploiements politiques de ces dernières années.

L'ouverture du Parc Sauvé marque le début de l'ère nouvelle de Salaberry-de-Valleyfield, qui sera le plus beaux parcs publics dans un site idéal pour le touriste.

Parmi les officiels qui seront présents à l'ouverture du Parc Sauvé, mentionnons les noms de M. Duplessis, premier ministre de la province, accompagné de M. Fisher, Paquette, Layton, Elie, Bourque, Bilodeau; de Son Hon. le maire Raymond, député Antonio Barrette de Joliette, J. Gouard Leduc de Soulanges, Tancred de La Verdurin, P.-D. Gagné d'Arthabaska, M. Gogot, Maurice Tellier de Montcalm, Grégoire Bullock de Westmount et Alexandre Boyer agira comme maître de cérémonie.

Des délégations nombreuses sont attendues de Rivière, Granby, Sherbrooke tandis que la municipalité de Valleyfield sera représentée par une nombreuse délégation.

Tous les journaux quotidiens de la région mairiales enverront leurs représentants pour couvrir les événements de l'année.

L'Honorable Maurice Duplessis fera l'ouverture officielle du Parc Sauvé pour marquer que le Parc Sauvé de Valleyfield jouera alors "O Canada" et "God Save the King."

Les musiciens de "Signor Agostini et la Fanfare du Parc Delpha Sauvé" dédié à l'Honorable Duplessis est une composition de Signor Agostini de Valleyfield.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Il semble certain que l'Honorable Duplessis et ses ministres arriveront à Valleyfield vers les 12 heures et se rendre à la résidence de M. Delpha Sauvé.

Une grande parade se mettra alors en marche à 13 heures pour se rendre au Parc Sauvé. Les députés accompagneront alors les armes au Parc Sauvé.

A son arrivée au Parc, l'Honorable Duplessis fera le discours d'ouverture au Parc Sauvé et les membres de son cabinet et des députés assisteront à la cérémonie.

De retour au kiosque central, Les Honorables Duplessis et ses ministres feront les discours pour ensuite se rendre à la résidence de M. Delpha Sauvé où ils recevra officiellement.

La Fanfare de Beauharnois se fera entendre à 19 heures au kiosque central de la ville. Au cours de la soirée, la Fanfare de Valleyfield jouera un concert dirigé par M. J. N. Charbonneau, et Signor Agostini donneront un concert de musique placée dans la baie St-François. Un gala de gymnastique sera donné par M. Nap. Bourdeau et les Zouaves Pontificaux termineront la soirée par des démonstrations d'athlétisme.

Un grand feu d'artifice clôturera la soirée. Samedi soir, une joute de balle sera donnée entre les équipes Pepsi-Cola et Coca-Cola.

Programme de la journée

P.M.

- 1.30—Formation de la parade en face de la résidence de M. Delpha Sauvé.
- 2.00—Arrivée de l'honorable premier ministre accompagné d'un grand nombre de députés
- 2.15—Parade au Parc Sauvé
- 2.30—L'honorable Duplessis hissera le drapeau. — L'Harmonie et la Fanfare de Valleyfield.
- 2.45—Visite du Parc Sauvé
- 3.00—Discours
- 6.00—Réception civique au Club Touriste.
- 8.00—Concert: La Fanfare de Beauharnois, la Société Palestrina et l'Harmonie de Valleyfield.
- 9.00—Gala Nautique des ex-champions olympiques
- 9.30—Attractions des Zouaves Pontificaux
- 10.30—Feux d'artifice.

Le gala nautique

Le Gala Nautique qui sera donné dans la soirée de dimanche sera sous la direction de M. J. W. Broker, directeur physique du Y.M.H.A. de Montréal et membre de la Royal Life Saving Society.

Ce Gala Nautique comprend des plongeurs de fantaisie sur une hauteur de 10 pieds, des courses à la nage, des nages de fantaisie et des démonstrations de plongeurs et des nages en groupe.

UN COIN DU PARC SAUVE



Dans le centre du Parc, nous remarquons le kiosque des fanfares, la fontaine publique, le treillage pour les plantes grimpantes, quelques bancs pour les promeneurs et dans le fond une vue de la Montreal Cottons.

OFFICIELLE DU PARC SAUVÉ qui ont surveillé sa construction

is, Tremblay, Fisher, Paquette, Layton, Dussault, J.-P. Sauvé et Son Honneur le sont présents au grand rassemblement politique officielle du Parc Sauvé

utés et des milliers de personnes de toute la région de Salaberry-de Valleyfield

RECEPTION CIVIQUE — CONCERT — FEUX D'ARTIFICES

sera le théâtre, dimanche, d'un grand rassemblement dans notre cité l'Honorable Maurice Duplessis, les ministres de son cabinet, et des milliers de visiteurs à l'occasion de l'ouverture officielle du Parc Sauvé. Le projet a obtenu du gouvernement les fonds nécessaires à la construction de l'un des plus beaux parcs au Canada.

Le programme mieux élaboré attend les officiels et les habitants de la région. La population locale assistera certainement à l'un des rassemblements politiques jamais enregistrés dans ses annales.

Le Parc Sauvé marquera une étape dans la vie municipale de Valleyfield, qui possèdera dorénavant l'un des plus beaux sites inusités pour le plus grand plaisir de ses habitants.

Seront présents, dimanche, à l'ouverture du Parc Sauvé, les noms de l'honorable Maurice Duplessis, accompagné des honorables Tremblay, Elie, Bourque, Auger, Dussault, Sauvé et le maire Raynault de Montréal; de MM. les députés Joliette, J.-A. Bégin de Dorchester, Ed-Tancrède Labbé de Mégantic, P.-A. Lafleur d'Arthabaska, docteur Philippe Adam de Baie-Trinité, Grégoire Bélanger de Dorion, W.-R. Alexandre Taché de Hull... Me Auguste de la Cerrière de cérémonie.

Les délégués sont attendus de Hull, Sorel, Trois-Rivières tandis que le club Ouvrier de Maisonville apporte une nombreuse délégation.

Les députés de la Province et plusieurs hebdomadaires de la région assisteront à cette fête, l'une des plus importantes de la région.

M. Duplessis hissera le drapeau au mât du Parc Sauvé est ouvert officiellement. La cérémonie sera alors "O Canada" et l'Harmonie de Valleyfield.

Le Signor Agostini jouera ensuite "La Marche des Soldats" à l'Honorable Premier Ministre. Cette cérémonie sera dirigée par le Signor Agostini, directeur de l'Harmonie de Valleyfield.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

L'Honorable Maurice Duplessis et ses ministres partiront vers les deux heures de l'après-midi pour Valleyfield.

Le cortège mettra alors en marche à travers les rues de Valleyfield. Les Zouaves Pontificaux précéderont le Premier Ministre.

Ensuite, l'Honorable Duplessis hissera le drapeau au mât du Parc Sauvé en compagnie des députés présents.

Ensuite, Les Honorables Ministres prononceront des discours et se rendront au Club Touriste. La Cité de Valleyfield sera illuminée.

Le concert se fera entendre lors du banquet officiel de la soirée, la Société Palestrina sous la direction de M. Carbonneau, et l'Harmonie de Valleyfield de Valleyfield donneront un concert sur le chaland illuminé qui sera allumé à huit heures. Un gala nautique sera présenté par les Zouaves Pontificaux donneront quelques performances.

Le jour se clôturera cette journée.

Le jeu de balle molle sera joué au Parc Sauvé et Coca-Cola.



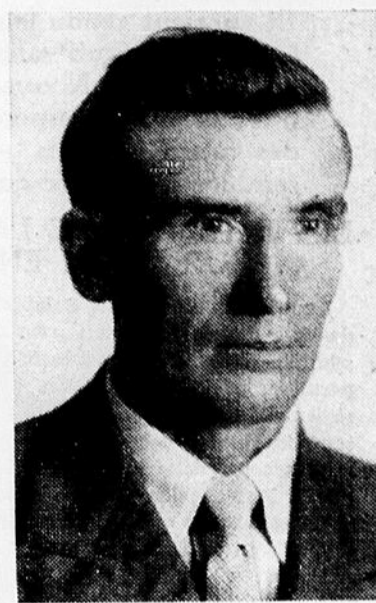
M. LORENZO De REPENTIGNY, comptable en chef des travaux.



M. GEORGES LEFEBVRE, contrôleur des instruments.



M. HERCULE CHATEL, surveillant.



M. ROCH BOYER, assistant-contrôleur.



M. WILFRID HAINAULT, contre-maître des travaux.



M. LEO SAUVE, homme d'instrument.

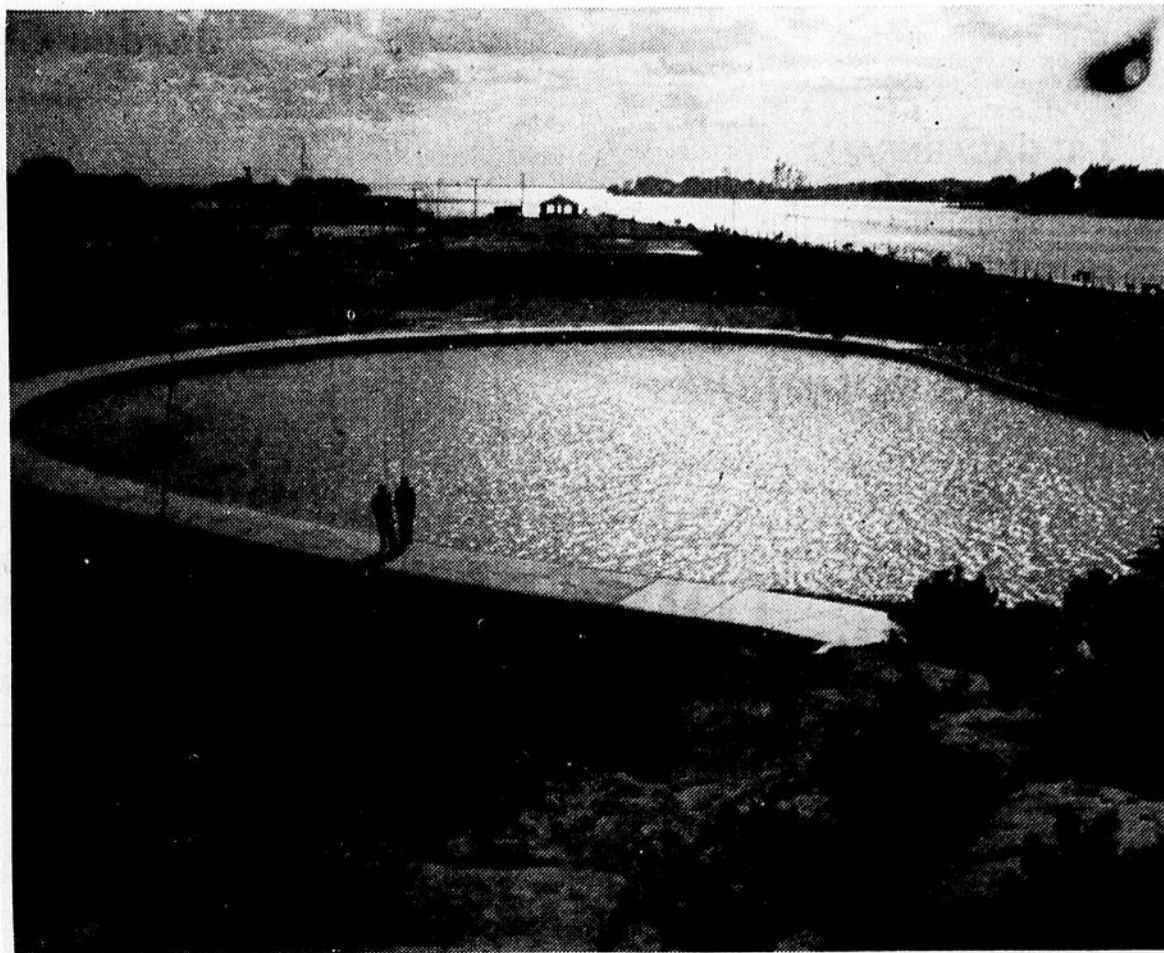


M. SYLVA TRUDEL, surveillant.



M. ALCIBIADE MARLEAU, surveillant.

LA PISCINE DU PARC SAUVÉ



Une vue magnifique de la piscine du Parc Sauvé où les enfants pourront prendre leurs ébats en toute sûreté. Cette piscine mesure quelque 1,000 pieds de circonférence et la profondeur varie de 18 pouces à 5 pieds.

Ordre de la parade

La grande parade de tous les Ministres et officiels qui assisteront à l'ouverture officielle du Parc Sauvé partira de la résidence de M. Delpha Sauvé sur la rue Montcalm pour se diriger vers le Parc Sauvé par les rues Montcalm, Jacques Cartier, Nicholson, Victoria et St-Laurent et le Parc Sauvé.

Voici l'ordre de la parade:

- 1—La police provinciale en motocyclette 2.
- 2—La Fanfare de Valleyfield.
- 3—Les Honorables Duplessis et Tremblay et M. Delpha Sauvé.
- 4—Tous les autres Ministres accompagnés de Son Honneur le Maire J.-A. Larin.
- 5—L'Harmonie de Valleyfield.
- 6—Les Vétérans.
- 7—Le Conseil de Ville.
- 8—Les Zouaves Pontificaux.
- 9—Les députés.
- 10—La Fanfare de Beauharnois.
- 11—Les autres officiels.

Actions en disqualification contre MM. les échevins Goyette et Léger

Ils auraient vendu leurs services personnels à la Cité et retiré un salaire qu'ils n'auraient pas droit de toucher — Nouvel imbroglio municipal — Les travaux seront suspendus par suite de l'abstention des autres échevins — Pas de quorum pour l'assemblée d'hier soir qui n'a pas eu lieu

LES ECHEVINS DE LA LIGUE NE SIEGENT PAS A LEUR TOUR EN SIGNE PROTESTATION

La crise municipale de Salaberry-de-Valleyfield se poursuit avec une addition d'incidents nouveaux qui paralyseront l'administration si un règlement ne pourvoit pas à ces complications pour les résoudre dans le plus court délai possible.

MM. les échevins Joseph Goyette et Georges Léger ont reçu, hier, deux actions en disqualification pour avoir vendu leurs services personnels à la Cité et avoir retiré un salaire qu'ils n'avaient pas le droit de toucher.

Ces deux échevins ne peuvent donc pas siéger tant que le litige ne sera pas décidé par la cour, ou s'ils siègent, ils sont passibles d'une amende de \$100 pour chaque assemblée s'ils sont trouvés coupables des accusations portées par les actions.

En guise de protestation, MM. les échevins Meloche, Hébert, Brisebois et Bourdeau ne se sont pas présentés à l'assemblée d'hier soir et leur absence a provoqué la remise de l'assemblée parce qu'il n'y avait pas de quorum pour la tenir.

Les échevins de la Ligue répètent donc le geste qu'ils ont reproché aux autres membres du conseil lorsque ceux-ci ont quitté leur siège lors de la destitution du chef de police.

La liste des salaires n'ayant pas été adoptée, il appert que les employés de la Cité ne recevront aucun salaire tant qu'il n'y aura pas quorum pour la tenue d'une assemblée.

L'abstention de siéger des échevins de la Ligue serait donc la cause de la suspension de tous les travaux dans la ville.

M. Potvin, de la Commission municipale, étudie présentement le cas de l'imbroglio municipal de la corporation de Salaberry-de-Valleyfield.

Les échevins abstentionnistes ont droit à trois mois d'absence des assemblées du conseil et le litige de la disqualification peut bien se prolonger pendant deux mois avant son règlement.

Que coûtera cet entêtement à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield? Nul ne peut le prévoir et les employés en souffriront.

PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!



A VENDRE

Un yacht à pêche en bonne condition. Moteur d'un cylindre, deux forces, engin marine. S'adresser à 39, rue Académie, Valleyfield.

AGENT DEMANDE

Agent demandé pour Valleyfield et le district de Beauharnois. Expérience requise pour certains avantages main non essentielle. Ecrire à Boîte Postale 99, Valleyfield.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété avec maison de deux logements située rue Cousineau, à Valleyfield. Pour prix et conditions, s'adresser à J.-D.-S. Tremblay, Hôtel-de-Ville.

AVIS

Toute personne désirant retenir les services de la Fanfare de Salaberry de Valleyfield doit s'adresser à M. Ernest Lalonde, secrétaire-archiviste, 3, rue May, ou à M. L.-G. Leduc, 60, St-Laurent. Tél. 737.

Voulez-vous vous reposer?

La Villa de la Chute à Bouleaux à St-Timothée

Ceux qui désirent un endroit idéal pour l'été ou pour une fin de semaine ou ceux qui aiment prendre un bon bain ou faire une belle pêche y trouveront tout le confort moderne.

Chambre et pension
Eau courante, froide et chaude
Système électrique installé
Cuisine française et choisie
Cabines bien meublées
Située près du fleuve et des Rapides

Magnifique site pour un bon repos
Près du village de St-Timothée.
Notre bonne renommée détermine le choix de notre clientèle.
S'adresser à—

J.-T. GALARNEAU,
Téléphone 925-2,
St-Timothée

Huntingdon

Lucien Degré, âgé de 6 ans, enfant de M. Armand Degré de Huntingdon, vit la mort de près lundi dernier alors qu'il tomba dans les eaux profondes de la rivière Châteauguay à Huntingdon.

Le jeune Degré, accompagné de quelques camarades, glissa d'une plateforme alors qu'il s'appretait à boire. Jack Elliott, témoin de l'accident, sauta dans la rivière, et après quelques minutes d'efforts put ramener le jeune garçon sur la plage, sain et sauf.

Balle-molle

Les jeunes filles des Maroons de Montréal ont défait les jeunes filles de Huntingdon samedi dernier par le pointage de 13 à 5. Plus de 500 personnes assistaient à cette joute qui fut des plus intéressantes.

Naissance

A Huntingdon, le 26 juillet 1938, à M. et Mme Wilfrid Saumier, est née une fille baptisée Marie, Emma, Estelle.

Plusieurs importants personnages dans le domaine sportif accompagnaient les Maroons en cette occasion. Mentionnons: Mlle Myrtle Cook, rédactrice sportive du Montreal Daily Star, G. T. Ogilvie, gérant des Maroons, Art. Cayford, directeur du Forum à Montréal; H. Nicholson, entraîneur, et plusieurs autres.

Les Falcons victorieux

Les Falcons de Valleyfield ont défait le Huntingdon dans une joute régulière de la cédule, mardi soir dernier, par 10-9.

Garage Z. Perron

24, RUE DU MARCHE - VALLEYFIELD

Est heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue

- A -

L'Hon. M. Duplessis

- AUX -

Membres de son Cabinet

- A -

MM. les Députés

- ET AUX -

Nombreux visiteurs

Garage Z. Perron

Distributeurs des produits dignes d'une province
CHEVROLET — PONTIAC — OLDSMOBILE
BUICK — CAMIONS CHEVROLET et G.M.C.

A l'épreuve de la poussière et de l'eau

Servez-vous de "DUSTNAP" pour l'entretien de vos planchers et prélatrs

Une couche légère de DUSTNAP laissée sur le plancher durant une nuit, une fois par mois, en plus d'une poignée ou deux par jour, durant le balayage, conservera votre plancher et vos produits contre la poussière. Ce procédé élimine également tout polissage. Prix sur demande.

LA CIE DION LTEE., Valleyfield, J.-E. DAIGNAULT, Beauharnois
L.-J. GEBBIE, Howick.

Ou adressez-vous à:—

Jardee Chemical Corp.

307-309 Carré Youville, Montréal

Cédule de la ligue Sud-Ouest de Québec

Jeudi, le 28 juillet
Huntingdon à Ormstown
Pepsi-Cola à Falcons

Mardi, le 2 août
Falcons à Ormstown
Pepsi-Cola à Huntingdon

Jeudi, le 4 août
Ormstown à Pepsi-Cola
Huntingdon à Falcons

Mardi, le 9 août
Huntingdon à Pepsi-Cola
Falcons à Ormstown

Jeudi, le 11 août
Ormstown à Huntingdon
Pepsi-Cola à Falcons

Mardi, le 16 août
Pepsi-Cola à Ormstown
Falcons à Huntingdon

Jeudi, le 18 août
Ormstown à Falcons
Huntingdon à Pepsi-Cola

Mardi, le 23 août
Huntingdon à Ormstown
Falcons à Pepsi-Cola

Jeudi, le 25 août
Ormstown à Falcons
Pepsi-Cola à Huntingdon.

Avec les compliments

de

FREDERICK G. TODD

Architecte paysagiste

920 Castle Building

Tél. Ma 9617

MONTREAL

Avec les compliments de

Georges Bonhomme FORGERON,

Tous les ouvrages.

Estimation fournie.

321, Boulevard Tél. 813-W
VALLEYFIELD, P.Q.

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 25 juillet, 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 25 juillet, 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS—Sélect, 190 à 230 lbs., \$12.25 à \$12.50; prime, \$1; bacon, 180 à 230 lbs, \$12.25 à \$12.50; boucher, 160 à 240 lbs, \$11.75 à \$12; léger, 120 160 lbs, \$11.75 à \$12; lourd, 240 à 270 lbs, \$11.75 à \$12; extra lourd, 270 lbs et plus, \$10.75 à \$11.25, \$11 à \$11.50; truies, \$7 à \$8.
Classification abattu.—\$16.75.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$7 à \$7.50; bon, \$6.50 à \$7; moyen, \$5.50 à \$6; commun, \$4 à \$4.50.

VEAUX DE CHAMP—Bon, \$4.25 à \$4.50; moyen, \$3.75 à \$4; commun, \$3 à \$3.50.

MOUTONS—Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS—Choix, \$8; bon, \$7.50 à \$7.75; léger, \$5.50 à \$6.

VACHES—Choix, \$4.50 à \$4.75; bonne, \$4 à \$4.25; moyenne, \$3.25 à \$3.75; commune, \$2.50 à \$2.75; très com., \$1.75 à \$2.

TAURES—Choix, \$5.50 à \$5.75; bonne, \$5 à \$5.25; moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$2.50 à \$3.

TAUREAUX—Choix, \$4 à \$4.50; bon, \$3.25 à \$3.75; moyen, \$2.75 à \$3.25; commune, \$2.25 à \$2.50.

BOUVILLONS—Choix, \$6.50 à \$7; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.50; commun léger, \$3 à \$4.

Prix de remise

Semaine finissant le 23 juillet 1938
POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; coqs, 12c.

VOLAILLES VIVANTES—Poulets à rôtir (gris et rouges)—A, 5 lbs et plus, 23c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 22c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; D, 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs, 16c.

POULETS A GRILLER, (Toutes couleurs).—A, 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, bonne qualité, 20c; B, 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, qualité moyenne, 18c; C, 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, qualité inférieure aux catégories, A et B, 16c.

VEAUX ABATTUS, engrainés au lait.—Bons, 11c; moyens, 9c; communs, 7c.

DINDES VIVANTES, mères.—A, 19c; B, 17c; C, 16c; coqs, 15c.

LAPINS VIVANTS—13c la livre.

PIGEONS VIVANTS—20c le couple.

POULES ABATTUES, (sélectionnées).—5 lbs et plus, 23c; A, 5 lbs

et plus, 22c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 20c; B, 5 lbs et plus, 20c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 18c; C, 5 lbs et plus, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

OEUFs—A, Gros, 32c; A, Moyens, 29c; B, 27c; C, 23c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage

Montréal et succursale Québec

Semaine finissant le 18 juillet, 1938

BEURRE FRAIS—No 1 Pasteurisé, 24 13-16c; No 1 non pasteurisé, 24 5-16c; No 2, 23 13-16c.

Semaine finissant le 19 juillet, 1938

FROMAGE, blanc—No 1, 13 9-16c No 2, 12 9-16c; Coloré, No 1, 13 11-16c; No 2, 12 11-16c.

Très important—Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

Prix de remise

De la Coopérative Fédérée de Québec Succursale de Québec

Semaine finissant le 23 juillet, 1938.

OEUFs—A, Gros, 28c; A, Moyens, 26c; B, 24c; C, 22c.

VEAUX ABATTUS—Choix, 12c; Bons, 11 1/2; Moyens, 10c; Communs, 8c.

POULES ABATTUES—A, 5 lbs. et plus, 22c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; B, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 5 lbs. et plus, 17c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs, 16c.

POULETS DU PRINTEMPS ABATTUS—A, 4 lbs. et plus, 26c; B, 4 lbs. et plus, 24c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 23c; C, 4 lbs. et plus, 19c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs, 17c.

Important: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS—A, Bacon de choix 140 lbs. à 170 lbs, 15 1/2c; plus prime, \$1; B, Bacon 140 lbs. à 170 lbs., 15 1/2c; Bouchers, 120 lbs. à 170 lbs., 15 1/2c; Légers, 100 lbs. à 120 lbs, 15 1/2c; lourds 170 lbs à 200 lbs., 14c.

Hemmingford

Mariage Boyer-Martin

Samedin matin, à huit heures, en l'église St-Patrice de Sherrington, avait lieu le mariage de M. Rolland Boyer de Hemmingford et de Mlle Thérèse Martin de Sherrington. Le mariage fut béni par le R. P. Roy, Père Blanc de l'Acadie, revenue récemment de l'Afrique, assisté du Frère Martin, frère de la mariée.

M. Boyer accompagnait son fils et M. Martin sa fille. La mariée portait une toilette rose tendre avec courte voilette de même teinte, retenue par une guirlande de muguets. Elle portait un bouquet de roses et de muguets.

Après la cérémonie le vin fut servi à plus de cent cinquante invités à l'hôtel Frontier Inn à Hemmingford.

Les heureux époux partirent ensuite pour un voyage à Québec.

Mme W. Castonguay et son fils Bernard à Montréal lundi dernier.

M. Arthur Hébert est parti lundi matin pour l'hôpital de Plattsburg.

M. et Mme Ernest Perron, Mlles Madeleine Lavallée, Lucille, Florence et Georgette Perron rencontraient M. et Mme Alfred Florence, Mme Ovide Perron, Hubert et Hercule Perron à la Pointe du Buisson à St-Timothée, dimanche dernier.

Mlle Géraldine Gérard d'Ottawa, de passage à Hemmingford chez son frère, M. Yves Gérard.

Mlles Cécile et Georgette Marciel et R. Payant de St-Chrysostôme de passage à Hemmingford, dimanche dernier.

Mlle Stella Brogan de passage à St-Isidore, dimanche dernier.

M. Tom Brogan de Plattsburg de passage chez son frère, M. J. Brogan.

St-Stanislas de Kostka

Mlle Florence Vachon, institutrice, assistait dernièrement au Congrès de la F.C.I.R. à Nicolet.

Mlles Lucille Leduc, Albertine Lebeuf, Bertha Lebeuf et Florence Vachon sont de retour d'une retraite fermée pour les institutrices chez les Rév. Soeurs Dominicaines à Valleyfield.

M. J.-Georges Tremblay, professeur à l'Ecole Modèle, est parti pour trois semaines à Ste-Anne-de-la-Pocatière où il suivra un cours d'agriculture.

M. J.-N. Daoust, M. et Mme Arthur Montgrain, Mlle Alma Secours de Montréal, MM. Lucien et Ernest Daoust, M. et Mme Arthur Daoust de Valleyfield, M. et Mme Henri Daoust et leurs enfants Maurice et Henriette, étaient les hôtes de M. J.-G. Daoust, dimanche dernier.

Mme Ambroise Larose de Montréal et ses enfants passent une huitaine chez M. J.-H. Picard, son père.

Mlles Daignault et Morand sont retournées à Montréal après une quinzaine passée dans notre village, les invitées de M. et Mme Morand.

Mlle Cécile Daoust d'Ottawa était de passage chez ses cousines Florence et Berthe Vachon. Elle visita aussi les familles Omer et Hervé Vachon et Patrick Sauvé.

Les familles Téléphore Julien de Montréal et Alcide Charette de Valleyfield visitaient M. Arthur Lemieux, dernièrement.

M. et Mme Laïande de Lancaster et leurs enfants étaient les invités de M. et Mme Arthur Ménard.

MM. Omer Brière et Ulric Boissonault ont été élus commissaires d'écoles en remplacement de MM. Elzéar Vincent et J.-A. Montpetit.

Naissance

M. et Mme Rodolphe Lemieux nés Marguerite Picard ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Rodolphe Maurice-Marie, née le 21 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lemieux, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucie Lemieux, tante de l'enfant.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux Honorables Ministres et à tous les députés ainsi qu'aux visiteurs du Parc Sauvé.

T. A. LANIEL

HORLOGER-BIJOUTIER

OPTOMETRISTE

12, rue Ste-Cécile Téléphone 243 Valleyfield

A l'exposition de Valleyfield les 15-16-17-18-19 août



A l'occasion de l'inauguration officielle du Parc Sauvé, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs

Albert Loïselle

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité: Déménageur de bâtisses

186, rue Du Marché Valleyfield

Mesdames!

Commandez dès maintenant vos fourrures pour l'automne

Commandez dès maintenant vos fourrures pour l'automne et profitez des prix spéciaux de l'été

Les modèles 1939 sont maintenant exposés dans nos vitrines à notre magasin de la rue du Marché.

Nous avons également un assortiment complet de bas pour dames et enfants. Bas chiffon et semi-chiffon, 59c, 69c, 75c.

Bas de crêpe, 69c et 95c la paire.

GERARD GUINDON

47, rue du Marché, Valleyfield, P.Q. Téléphone 552,

La Vie Sportive

Valleyfield triomphe des "Noirs" par 3-2

Attraction sensationnelle à la lumière électrique — Aucun point n'est compté avant la quatrième manche — Malfara est l'étoile de la partie en frappant trois hits sur quatre apparitions au bâton et en comptant deux points — Rivest, St-Denis et Smith lancent pour Valleyfield — Babe Laplante compte le point victorieux à la septième manche sur un deux buts de Malfara — Maigre assistance

Une nouvelle consolante venant des amateurs du baseball a été répétée plusieurs fois cette semaine: "Valleyfield a fourni du vrai baseball", et a triomphé d'une équipe de calibre supérieur dans une partie de toute beauté. En effet, les "New York Colored Stars" sont reconnus comme une équipe qui remporte les honneurs dans presque toutes ses parties. Cette nouvelle démontre que Valleyfield possède une équipe qui mérite à bon droit d'être appuyée et que les défaites précédentes sont dues à la présence de Dame Malchance qui s'est acharnée à suivre les nôtres.

Cette victoire a été remportée contre une équipe qui a donné une attraction des plus sensationnelles, vues sur le terrain de Valleyfield. L'effet des scènes données par ces étoiles de couleur était encore mieux goûté à la lumière électrique qui faisait croire aux visiteurs que Valleyfield possédait une de ces installations modernes.

Le début de cette partie fit réaliser aux spectateurs que le pointage ne serait pas très élevé car les trois premières manches ne firent voir que des "Strike Out" et deux buts sur balles. Les "New York Colored Stars" enregistrèrent leur premier point dans la quatrième manche alors qu'ils groupèrent trois coups sûrs consécutifs. Cette manche fut aussi heureuse pour les nôtres; Malfara donna le signal en frappant un simple, Richard Tessier et Rolland Boyer répétant le même geste et suivi encore par Parker réussirent à faire compter deux points par Malfara et Tessier qui croisèrent facilement le marbre. A la suite, Parker, Boyer et Bougie prenaient place sur les buts mais malheureusement Laplante arrivant au bâton dans une telle position ne put même réussir un simple et Val-

leyfield perdit une belle position de compter. Les visiteurs entrèrent dans la cinquième manche paraissant bien résolus de prendre un avantage appréciable; leur calcul fut déjoué par le gérant Leduc qui changea alors le lanceur Rivest pour placer St-Denis au monticule. Le premier joueur au bâton fut gratifié d'un but sur balles mais fut bientôt retiré au deuxième but par notre receveur Parker, et le dernier eut pour partage de laisser la balle dans la mitaine du receveur.

Valleyfield ne put compter à son tour mais Malfara eut à son crédit un fameux deux buts, et le compte était encore de 2 à 1 en faveur de Valleyfield. Les chances furent égalisées à la sixième manche alors que les visiteurs comptèrent un deuxième point. De son côté Valleyfield eut à son crédit trois "strike outs" comme bilan de la sixième manche.

Les "New York Colored Stars" paraissaient vouloir tenter l'impossible à la septième manche et firent si bien qu'ils n'eurent malgré tous leurs efforts que trois "strike outs". Qui sera le vainqueur. La réponse était difficile à donner dans la circonstance. La confiance revint chez les amateurs alors qu'à la septième Laplante croisa le marbre sur un deux buts de Malfara. Le score demeura 3 à 2 et Valleyfield triomphait ainsi des étoiles de couleur.

L'on regrette en la circonstance la maigre assistance. L'on ne sait plus qu'il faut imaginer pour attirer la population aux parties de baseball. Equipes de calibre supérieur, lumière électrique, rien n'y fait. Il faudrait penser à trouver un moyen original pour faire renaitre l'esprit sportif chez nous qui manque beaucoup en ce temps où pourtant le baseball est des mieux organisé et que nous avons des étoiles de première qualité.

Le club Pepsi-Cola remporte trois victoires consécutives

Il triomphe deux fois du club Ormstown par les scores de 25 à 8 et 18 à 6, et du Moco par 9 à 5.

PEPSI-COLA EN TÊTE DE LA LIGUE

La deuxième série de la ligue de balle molle "Southwestern" a débuté

la semaine dernière, et le club "Pepsi-Cola", qui avait terminé la première série en tête, a prouvé de nouveau à ses nombreux supporteurs, qu'il avait son mot à dire dans la course au championnat de la ligue.

Habilement piloté par le gérant Eddy Pilon, il se rendit, mardi soir, le 20 juillet, rencontrer le redoutable Ormstown sur son terrain et lui fit subir un humiliant échec par le pointage de 25 à 8.

Jeudi soir, le 22, c'était maintenant le tour du club Moco de Valleyfield de s'avouer vaincu devant le Pepsi-Cola par le pointage de 9 à 5.

Cette semaine, le club Ormstown venait à Valleyfield, mardi soir, afin de prendre sa revanche, mais devant le jeu magnifique et les durs coups de bâton des joueurs du Pepsi-Cola, il dut retourner chez lui avec une autre défaite. Le pointage fut de 18 à 6 en faveur du club Pepsi-Cola.

L'on peut espérer que si Pepsi-

Ligue de tennis

Lundi soir, le 25 juillet
Blancs vs Bleus
Les Blancs l'emportent sur les Bleus par quatre victoires sur sept rencontres.
G. Philbin 5-6 vs H. Buttress 1-2.
G. Cadieux 7-8 vs J. McAlphine 5-6.
J. McAlphine 6-6 vs L. Buttress 1-2.
E. Thoss et V. Houghton 6-6 vs P. Anderson et D. Whalle 4-2.
Dr. Moore et T. Waldron 6-6 vs C. Hartley et B. Whitehead 2-4.
M. Johnson et A. Exley 6-6 vs E. Abran et E. Talbot 4-4.
J. Whitehead et F. Houghton 6-6-6 vs K. Mayoh et H. Anderson 8-2-4.

POSITION DES EQUIPES

Equipes	J	SG	SP	Pts
Bleus	6	51	45	23
Etudiants	5	49	33	21
Blancs	6	46	53	19
Chevaliers	5	37	45	14

P.S. — Les Etudiants et les Chevaliers ont joué une fois de moins que les Mocos. Ils se rencontreront ce soir.

Cola continue son allure, il dotera certainement Valleyfield du championnat de la ligue; les amateurs de notre ville l'espèrent et lui donnent leur encouragement.

Les joueurs, au commencement de la saison, furent lents à frapper pour montrer maintenant qu'ils sont en forme et qu'ils sont prêts à affronter les meilleurs lanceurs de la ligue.

Il y a certes encore quelques lacunes au point de vue défensif, mais nous croyons qu'avec un peu de pratique, ces joueurs deviendront non pas parfaits, mais meilleurs et moins erratiques.

C'est ainsi que le club Pepsi-Cola est devenu le club le plus redoutable de la ligue.

Le gérant du club Pepsi-Cola attend beaucoup de ses joueurs, et avec l'aide généreuse que lui donne le populaire "Pepper Martin", son assistant, nous sommes assurés de voir du beau jeu de balle molle d'ici à la fin de la saison.

(TIC)

Ligue de tennis Valleyfield

Classement des Dames (en date du 26 juillet... et seulement celles ayant joué au moins trois matches)

Noms	J	V	D	SG	SP	PG	PP	Moy.
M. Johnson	4	4	0	8	1	54	43	1.000
T. Cadieux	3	3	0	6	1	42	22	1.000
R. Huneau	5	4	1	9	5	71	59	.800
J. McAlphine	5	4	1	9	3	67	45	.800
L. Perron	4	3	1	6	3	51	33	.750
G. Whitehead	5	3	2	7	5	57	59	.600
E. Ross	5	3	2	6	4	59	41	.600
L. Buttress	6	3	3	7	7	56	66	.500
E. Perry	4	2	2	4	4	38	36	.500
M. Rousseau	4	2	2	4	5	45	40	.500

Celles dont la moyenne n'atteint pas .500 ne paraissent pas sur cette liste, de même que celles qui n'ont pas joué au moins 3 fois.

NOUS SOUHAITONS LA PLUS CORDIALE BIENVENUE A TOUS LES MINISTRES ET DEPUTES LORS DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DU PARC SAUVE

Joseph Lafleur

Manufacturier de portes et chassis

88, Nicholson, Tél. 399, Valleyfield

Né restez pas en proie à la constipation!

Si vous êtes atteint de constipation—et vous vous sentez las, engourdi, abattu—il est temps de réagir. Non pas en prenant des purges! Mais en attaquant la cause du mal.

Si vous ne mangez que ce qu'on mange d'ordinaire, il est probable que votre constipation est simplement due au manque de volume. Et "volume" ne signifie pas grosse nourriture. C'est un genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est votre cas, mangez du All-Bran de Kellogg, croustillant et doré, chaque matin à déjeuner et buvez beaucoup d'eau. Outre sa richesse en "volume", All-Bran contient le tonique naturel de l'intestin, la vitamine B.

All-Bran est fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.

SERVICE ET QUALITE



Avec les compliments de la MAISON O. GAUTHIER ENREG.

117, Ave. Grande Ile, Tél. 1034-W, Bellerive
Dépositaire des meilleures marques de chaussures

Assemblée de l'organisation du Club de Hockey Valleyfield

Les Braves de Valleyfield de la Ligue Provinciale de hockey ont tenu une assemblée au club Touriste vendredi soir dernier, sous la présidence de M. Delpha Sauvé, député provincial de Beauharnois.

Au début de l'assemblée, Mre Gontran Saintonge, vice-président du club souhaite, la bienvenue au nouveau président et félicite tous les comités pour le bel ouvrage accompli au cours de la dernière saison du hockey. Il a fait remarquer à l'assemblée que le hockey à Valleyfield était devenu depuis un an une entreprise commerciale et non pas une organisation pour amuser les gens tout simplement. L'an dernier dit-il, durant la période d'activités le club Valleyfield a financé une dépense de \$130.00 par jour. Il fit remarquer à S.H. le maire Larin présent à l'assemblée que le club de hockey avait fourni le meilleur médium de publicité pour notre cité, notamment à Boston, Springfield et Providence.

M. Saintonge nota que le temps est venu de préparer le budget et que ceci ne pouvait être fait sans avoir l'assurance d'avoir le système de glace artificielle, et que de plus cette installation est nécessaire pour faire partie de la ligue provinciale.

M. Delpha Sauvé, M.P.P., a répété la promesse faite par l'Hon. John Bourque le 16 janvier dernier, lors du gala sportif de hockey en cette ville, que le gouvernement provincial était prêt à octroyer un montant de \$25,000 pour l'installation d'un système frigorifique à la condition que le gouvernement fédéral en fasse autant.

Sur ce, il fut proposé qu'un délégation composée de S.H. le Maire J. A. Larin et de MM. L. P. Godbout, Dr O. E. Caza, Jos. Lafleur, Lionel Perron, J. G. Bélanger, l'échevin A. Malette, et L.-G. Perron, rencontre M. Maxime Raymond, député fédéral de Beauharnois pour que celui-ci obtienne du gouvernement fédéral un octroi correspondant à celui offert par le gouvernement provincial.

A la fin de l'assemblée, Mre Gontran Saintonge, vice-président du club et M. L. G. Perron secrétaire-financier ont été nommés délégués à l'assemblée de la ligue provinciale de hockey qui aura lieu le 25 courant à l'hôtel Windsor, à Montréal.

Le Dr Dolphée Perron a été nommé délégué officiel du club auprès de la ligue pour la prochaine saison de hockey pour la deuxième année consécutive.

Programme des courses de l'Exposition de Valleyfield

\$1,800 en prix, offerts et payés

Le programme des courses de l'Exposition de Valleyfield comprend trois jours d'attractions pour les amateurs de chevaux qui seront nombreux pour assister aux performances des différents trotteurs et ambleurs. Voici le programme détaillé de ces courses:—

Mercredi, 17 août
1—2.14—Trot ou Amble\$210.00
2—2.17—Trot\$210.00
3—Free for All—(Chevaux du District de Beauharnois) . \$180.00
Jeudi, 18 août

Système de Trois Epreuves

M. L.-P. Godbout, secrétaire des courses
CONDITIONS:—Les règlements de la Canadian National Association en vigueur, ainsi que nos propres conditions mentionnées ci-dessous.
Trois secondes allouées aux trotteurs dans les classes mixtes. Trois épreuves seulement, chaque épreu-

4—2.17—Trot ou amble\$210.00
5—2.22—Trot ou amble\$210.00
6—2.26—Trot ou amble\$180.00
Vendredi, 19 août
7—2.20—Trot ou amble\$210.00
8—Free for All\$240.00
9—Classe Classée\$150.00
Les chevaux éligibles pour cette classe doivent avoir couru dans une classe précédente et ne pas avoir gagné d'argent.
P.S.—Les chevaux du district de Beauharnois doivent avoir été achetés avant le 1er juillet 1938.

ve, une course. 5 pour cent comme droit d'entrée, payable avant la course. Aucune autre charge additionnelle aux gagnants.
5 droits d'entrée payés pour une course, 4 chevaux pour partir.
Droits réservés d'annuler ou de changer toute classe si nécessaire.
La paille sera fournie gratuitement à l'arrivée.

La Laurentienne

(Suite de la page 7)
réparti en 10,000 actions de \$100 chacune, valeur au pair.

Son but:
LA LAURENTIENNE n'entend pas tout faire, mais elle entend faire sa part.

Oeuvre sociale

Que veut LA LAURENTIENNE? Procurer aux nôtres toute une série d'emplois dans l'Assurance-vie; tout en requérant les services de hautes compétences dans tous les départements, permettre à des Canadiens français d'atteindre aux plus hautes positions dans l'Assurance-vie, positions qui leur étaient jusqu'ici interdites; améliorer le sort de la classe des agents par un traitement spécial, par une protection spéciale pour leur famille; porter une attention particulière au groupe des assurés.

Oeuvre de restauration économique

Tout en sauvegardant les intérêts des actionnaires et des assurés par une surveillance minutieuse de la sécurité des placements, par une administration sage et économique, LA LAURENTIENNE veut encourager l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'éducation de chez nous; faire en somme que nos capitaux travaillent pour les nôtres et non pour les étrangers.

Oeuvre patriotique

Par la mise en pratique des principes de saine administration, de justice et d'équité, nous voulons redonner confiance aux organisations canadiennes-françaises, faire de LA LAURENTIENNE une compagnie d'assurance-vie qui s'impose à l'attention des étrangers, qui leur impose le respect, une compagnie qui provoque leur admiration et la fierté de la nation canadienne-française.

Allons la tête haute et d'un pas résolu, droit en avant... en route vers de plus larges avenues, vers notre émancipation économique.

La Laurentienne... placement sûr:

Pour dissiper tout doute à ce sujet, il s'agit de considérer comment sont utilisés les capitaux versés aux compagnies d'assurance-vie. Ces argents ne sont pas dépensés pour

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

des constructions, des machineries, etc., etc., comme dans l'industrie ordinaire, mais investis dans des obligations de tout repos, dans lesquelles les compagnies d'assurance-vie sont autorisées à faire des placements, sous la surveillance du Surintendant du département des assurances.

Les sommes versées en prime par les assurés, et placées par la compagnie, sont soumises à la même surveillance.

Sans témérité, nous croyons au contraire que les actions de LA

LAURENTIENNE auront une plus-value dans un avenir rapproché.

A vous de ne pas laisser passer la chance et de saisir l'occasion de devenir propriétaire d'une ou de plusieurs actions dans LA LAURENTIENNE, compagnie d'assurance sur la vie.

En plus d'y trouver votre profit, vous aurez la satisfaction d'avoir contribué à fonder une organisation destinée à rendre de grands services à la nation canadienne-française.

Vos fils vous en remercieront...

Avec les compliments

de

ARTHUR W. SULLIVAN

Arpenteur Géomètre

217, Victoria, Tél. 709, Valleyfield

OSONS!

"Ne l'oublions pas, notre économie canadienne française offre de grands avantages. Renseignons-nous. Assurons-nous des chances de succès d'une entreprise nouvelle et de l'habileté, de la probité de ses promoteurs. Ne laissons pas passer la chance. Notre avenir économique est considérable, soyons-en les organisateurs avisés."

J.-H. Marcotte.
Osons!

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie
Organisation

Philippe H. Boyer

St-Louis de-Gonzague, Co. Beauharnois, P.Q.

A tous les visiteurs du Parc nous souhaitons la plus cordiale bienvenue

EDMOND LANGEVIN

Contracteur général

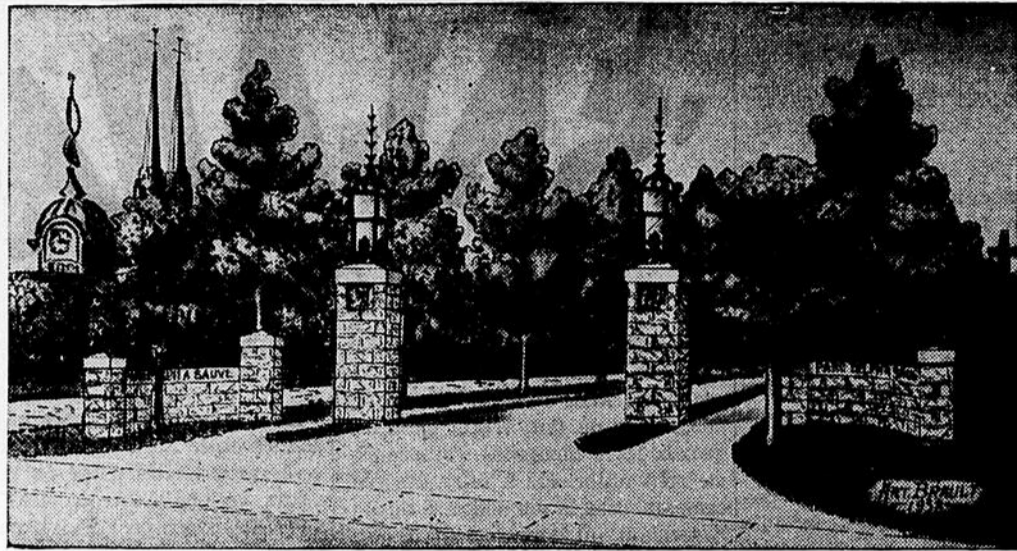
Estimation fournie sur tous les travaux

90, rue Ellice,

VALLEYFIELD

Tél. 549

L'entrée principale du Parc Sauvé



Un esquisse de l'entrée principale du Parc Sauvé sur la rue St-Laurent ou aura lieu dimanche le grand ralliement politique.

Première partie de tir aux pigeons au Parc Sauvé

Elle eut lieu, dimanche dernier, à l'extrémité du Parc dans un endroit choisi pour la pratique de ce sport

La première partie de tir aux pigeons eut lieu, dimanche dernier, à l'extrémité du Parc Sauvé dans un endroit approprié sur les bords de la baie. Grâce au député provincial,

M. Delpha Sauvé, qui gratifie le parc de toutes les sortes d'activités sportives, les amateurs du tir aux pigeons jouissent maintenant d'un site idéal pour se livrer à leur sport favori. En effet, M. le député vient de donner aux tireurs de la ville et des alentours un champ de tir spécial au bout du parc, qui est connu de tous et qui permet aux spectateurs d'assister sans danger.

Le tir aux pigeons de dimanche fut donc un succès. Quarante-quatre concurrents s'étaient inscrits et prirent part au tir. Tous les tireurs démontrèrent leur habileté et rivalisèrent pour la première place. Celle-ci fut décrochée par le représentant de la Dominion Cartage Co., M. A. Hearn, qui réussit vingt-quatre coups sur vingt-cinq. M. A. Hearn remporta la coupe gracieusement donnée par M. O. Mallette, propriétaire de l'Hôtel du Ouest, mais le vainqueur la remit à son plus proche rival, M. Emile Leduc de Ste-Barbe, qui réussit vingt-trois coups sur vingt-cinq. Le deuxième prix fut décerné à M. O. Delisle, qui se classa troisième avec un coup de moins que le précédent. Le troisième prix fut gagné par M. O. Robert, qui réussit vingt-deux coups.

Nous donnons les noms des premiers:

1, A. Hearn; 2, E. Leduc; 3, O. Delisle; 4, O. Robert; 5, A. Lebeuf et R. Thibert; 6, N. Brossoit; 7, L. Bélisle et R. Gobeil; 8, J. Gobeil, O. Leduc, W. Jodoin, A. Langevin, O. Gobeil et H. Bougie; 9, A. Normandeau, A. Gendron, P. Gendron et A. Sauvé; 10, G. Deperron, P. Delhaes, H. Leboeuf et J.-P. Hébert.

Après avoir distribué les premiers prix, l'on donna un prix de consolation au tireur qui réussit le moins de coups sur vingt-cinq. Le prix fut gagné haut la main par M. A. Campeau, qui n'atteignit la cible que huit fois, l'emportant sur l'avant dernier par trois coups de moins.

Le tir aux pigeons fut donc un succès, comme on peut en juger et les organisateurs nous prient de bien vouloir remercier au nom de tous les amateurs du tir aux pigeons notre député, M. Delpha Sauvé, qui a bien voulu leur réserver un champ de tir spécial dans le magnifique Parc Sauvé.

Mlle Jeanne, au très prosaïque auteur de ses jours:

—Papa, si tu étais bien gentil, tu me mènerais, visiter l'Exposition d'horticulture... Il y a de si jolies espèces de roses, par exemple la Gloire de Dijon...

Le bonhomme, haussant les épaules:

—Ma chère enfant, la véritable gloire de Dijon... c'est la moutarde!

—Alors, vous n'avez rien fait, ces vacances?

—Moi, mais si... Papa, qu'est député, écrit ses discours: c'est moi que je corrigeais ses fautes d'orthographe.

Les Poisons des Reins

vous forcent à laisser votre ouvrage, à vous lever la nuit.

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous devez uriner souvent? En ce cas, vous devriez savoir que la véritable cause peut être attribuable à des poisons qui irritent les reins ou la vessie et qui peuvent aussi occasionner d'autres sérieux maux tels que: nervosité, prostate, mal de dos et de jambes, fréquents maux de tête, étourdissements le matin, manque d'appétit et d'énergie qui vous font sentir plus vieux de dix ans. Les TABLETTES KIMO agissent en moins de trois heures, enraient la douleur, stimulent et renforcent les reins et la vessie. Employez KIMO et vous vous sentirez plus jeune, plus fort et beaucoup mieux dès la première journée du traitement.

KIMO donne entière satisfaction après le traitement d'un mois, sinon votre argent vous est remis.

Procurez-vous dès maintenant

KIMO

chez votre pharmacien.

AVANT APRES



PRIX \$275

La nouvelle ceinture élastique

BRACER

vous donne une meilleure apparence

TELEPHONE 398

J.-L. PERRON, B.Ph.

PHARMACIEN

PRESCRIPTION DRUGGIST

VALLEYFIELD, QUE.

Avec les compliments de

Jean-Marie Lafleur

ARCHITECTE

Bureau: 309, rue Victoria,

Résidence: 118, Larocque

VALLEYFIELD, P.Q.

"Oh, M. le Marchand de Pneus!"
DIT LA JEUNE FILLE AU VOLANT

"Qu'est-ce que ce PNEU à QUATRE AVANTAGES dont tout le monde parle?"

"C'est le Goodyear G-3"
RÉPONDIT LE MARCHAND DE PNEUS

"et par QUATRE AVANTAGES on entend—Quadruple Traction Positive—plus grande Protection contre les Éclatements—Plus Grand Millage—et tout cela signifie Plus Faible Coût par Mille pour vous!"

● Venez vous faire donner la preuve du MILLAGE ADDITIONNEL—de la SURETE ADDITIONNELLE assurés par la construction des pneus Goodyear All-Weather "G-3". "Pourquoi acheter un pneu qui offre une moindre valeur qu'un Goodyear—alors qu'un Goodyear "G-3" ne coûte pas plus cher qu'un pneu régulier."

GOODYEAR

Garage Ben Viau

Valleyfield, Qué.

LA PROTECTION CONTRE LES MITES POUR 4 A 12 MOIS

PURJAIR

PETITS SACS AJUSTABLES

Tue les mites, leurs oeufs et désinfecte les armoires - tiroirs - salle de bain, etc.

En vente chez tout marchand, où écrivez à

Jardee Chemical CORPORATION,

307-309 CARRE YOVILLE, MONTREAL.

La plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs du Parc Sauvé

DIMANCHE, le 31 JUILLET

United Auto Parts, Valleyfield Ltd.

Accessoires d'automobiles.

Pièces de rechange.

Antonio Patenaude

Propriétaire,

13, rue du Marché,

Téléphone 748,

VALLEYFIELD, P.Q.

Et la guerre continue...

Fin de juillet: midi de l'été!
Il y a vingt-quatre ans, comme aujourd'hui nous savourions les délices de vacances qui semblaient ne devoir pas finir. Soudain, un coup de canon ébranle l'Europe et se repercuta jusqu'ici. Mobilisation partout, chants patriotiques, défilé joyeux de troupes. — Nachat Paris, crie le Boche. — Cette guerre ne durera pas un mois, songent les Français et les Anglais.

Illusions, rêves sur lesquels allaient passer quatre hivers. Désastre, hécatombe tels que le monde croira n'en avoir pas connus. Dix millions de tués et plus encore de blessés. Dette aux chiffres astronomiques. Notre génération, pas plus que la suivante, n'en verra le règlement.

Toute cette mitraille, tous ces râles, toutes ces souffrances nous hantent justement. Que le fléau recommence, et c'en est fait de l'humanité. Pour empêcher son retour, multiplions les conférences, bâtons des dreadnoughts et des avions, ruinons-nous, s'il le faut, avant l'heure.

Une autre guerre sévit, non moins terrible, et nous nous refusons à compter ses victimes. La tuberculose, de 1914 à 1918, a creusé, au Canada seulement, près de 50,000 tombes, autant que nous avions lâbas de soldats fauchés par la rafale de fer.

Hélas, cette fois, il n'y eut pas de 11 novembre. Négligemment on omit l'ordre de cesser le feu. Chaque année, dans la province de Québec, 2,700 personnes, pour la plupart des moins de 45 ans, l'âge de l'héroïsme, succombent, et, sans exagération, on peut estimer à dix fois autant le nombre des blessés. Des blessés qui ne survivront pas si nous tardons à les secourir. Des blessés qui, eux aussi, sèmeront la mort.

Se peut-il qu'une pareille tragédie ne nous émeuve pas davantage?

Vous, les mères, qui demandez au ciel que le petit enfant, né de votre amour et de votre douleur, ne connaisse pas les affres de la terrible agonie au fond des tranchées, que faites-vous pour le soustraire à un péril beaucoup plus certain et beaucoup plus proche? Un péril qui, peut-être, lui vient de vous-même, ou du compagnon de votre vie, ou de tel familier qui porte un germe fatal dans sa bouche?

Vous, les éducateurs, qui remplacez les parents auprès de l'adolescent, avez-vous conscience que le bon au mauvais état de votre



L.-K. FILE,
Actuaire



W.-J. BEATTIE,
Adjoint du Président



E.-C. GILL,
Trésorier



R.-J. TRENOUTH,
Surintendant

Nominations à la Canada Life

Dans les nominations annoncées récemment par la compagnie d'assurance sur la vie "Canada Life" figurent les fonctionnaires ci-dessus. Monsieur File, qui détient maintenant le poste d'actuaire de la Compagnie, était son actuaire associé depuis 1924. Il s'est créé une bril-

lante carrière durant ses trente années au service de la Compagnie.

Monsieur Beattie, comme membre de l'Etude "McCarthy & McCarthy", s'occupait d'une grande partie du travail du Service du Contentieux de la Canada Life avant sa nomination, il y a trois ans, au

poste d'adjoint de l'Exécutif.

Monsieur Gill était trésorier adjoint depuis 1930 et, antérieurement, actuaire adjoint. Il est entré au service de la Compagnie il y a quinze ans seulement, alors qu'il venait d'obtenir son diplôme universitaire.

Monsieur Trenouth fut le premier représentant nommé à la Succursale de Toronto-Ville en 1918. Promu au poste de gérant à Windsor en 1922, il devint inspecteur pour l'ouest en 1929 et surintendant adjoint en 1930. A titre de surintendant, il est maintenant l'associé de Monsieur R.-G. McDonald.

santé n'est pas chose qui vous intéresse exclusivement? Avez-vous le droit de diffuser, en même temps que l'enseignement, la maladie? Le premier bien n'est-il pas la santé?

Et vous, patrons qui vous félicitez de faire vivre cent et mille ouvriers, est-ce que, par de dangereuses promiscuités, ou par des conditions pénibles, insalubres, de travail, vous ne les exposez pas à rencontrer la mort chez vous?

Prévenir la tuberculose, il le faut. Mais fermons d'abord les digues. Tant qu'il y aura des porteurs de germes, et qui ne se soucieront pas de leur état, le danger restera le même pour leur entourage.

La guerre de 1914 était peut-être inévitable, comme les tremblements de terre et, autrefois, le typhus. La peste blanche, elle, ne continue de faire des ravages que parce que nous le voulons bien. Ces 2,700 ou 3,000 décès annuels, c'est nous qui en sommes responsables. Et responsables nous le resterons si nous nous obstinons à ne pas nous connaître nous-mêmes, à ignorer si la camarade ne rôde pas dans notre entourage.

L'armistice, dans la guerre atroce que nous livre la tuberculose, sera-t-il signé à la faveur de cette contre-offensive de 1938?

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

St-Urbain

Carnet social

MM. Raymond et Philippe Myre de Montréal passent une quinzaine chez leurs cousins, MM. Denis et Fernand Jodoin.

Mlles Tessier de Montréal, chez Mlle Sabourin.

M. et Mme Hector Carmel en fin de semaine chez M. Urbain Brault.

M. et Mme Lafortune et leur fille Lise, Mlle Lucrèce Côté de Montréal, en fin de semaine chez M. Ovide Côté et chez M. et Mme Léo Lazure.

M. et Mme René Barrette rendaient visite à M. et Mme Emile D'Amour de Cornwall, Ont.

Mlle Trépanier voyageaient du côté de Ste-Geneviève, dimanche.

Mlle Anna Boyer de St-Jean passe une quinzaine chez Mme Zéphir Vincent.

M. et Mme Josaphat Beaulieu et leur famille rendaient visite à leurs filles en religion chez les SS. des SS. NN. de J. M. et chez les SS. de l'Immaculée Conception.

Mme Vincent de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Philorum Vincent.

M. et Mme Honoré Myre à Plattsburg, N.Y., dimanche dernier.

Décès

A St-Urbain de Châteauguay, le

13 juillet dernier, est décédée Mlle Madeleine Jodoin, fille de M. Léonard Jodoin et de Zéphérina Laberge. La levée du corps fut faite par le Rév. Père J.-P. Demers, Père Blanc d'Afrique, et le service fut

chanté par M. l'abbé Vaillancourt. La messe fut dite par Mlle Lauchorale paroissiale exécuta la messe et Mlle Faucher touchait l'orgue. La dépouille fut portée par MM. André Marçil, Paul-Emile Marçil, Gaston Normandeau, Emile Tisseur, Philippe Beaulieu et Léonard Morand.

lettrage
tel. 692
studio
smith

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

BIÈRE Old Stock

C'EST RAFRAÎCHISSANT!

Lorsque tu meurs de soif, sous un soleil de plomb; Il n'y a rien de tel qu'une DOW, mon garçon: Elle possède un goût savoureux, remarquable; Assouvit la soif la plus insatiable!



Ministère du travail de la Province de Québec

Service d'inspection des Etablissements Industriels et Commerciaux:—Le Service d'Inspection des Etablissements Industriels et Commerciaux s'occupe de l'administration et de l'exécution de la loi qui le régit; les inspecteurs ont le devoir d'établir dans les industries les mesures pour la prévention des accidents. Cette loi fixe également pour les femmes et pour les garçons âgés de moins de 18 ans le maximum d'heures de travail par jour et par semaine.

Loi de sûreté des édifices publics:—Cette loi prévoit pour le public les mesures de sûreté dans les édifices publics, tels que salles de cinéma, de théâtre ou tout autre édifice. L'exécution de cette loi relève du Service d'Inspection des Etablissements Industriels et Commerciaux.

Loi concernant la limitation des heures de travail:—Sous cette loi, plusieurs ordonnances ont prévu la durée des heures de travail dans l'industrie de la province, dans les salons de coiffure pour dames et dans les boutiques de cordonnerie de Montréal.

Loi des pensions de vieillesse:—Cette loi qui pourvoit à la pension des vieillards est surveillée par la Commission des Pensions de Vieillesse dont les bureaux sont situés à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Loi concernant la Pension des Aveugles:—Cette loi est également appliquée par la Commission des Pensions de Vieillesse.

Commission des Accidents du Travail:—Cette Commission a ses bureaux à Québec et à Montréal; elle s'occupe de l'administration de la loi des accidents du travail et prête son appui aux patrons pour la formation d'associations pour la prévention des accidents.

Loi concernant les électriciens et les installations électriques:—Cette loi, administrée par le Bureau des Examineurs Electriciens, oblige les contracteurs, les compagnons et les apprentis électriciens à se procurer une licence du gouvernement pour plus de garantie; le service d'inspection des installations électriques surveille tous les travaux d'électricité afin de respecter toutes les clauses du Code Canadien des Electriciens.

Loi des Paratonnerres:—Cette législation est administrée par le bureau des examinateurs électriciens et pourvoit aux mesures de sûreté pour l'installation des paratonnerres.

Bureaux de Placement:—Il y a dans tout centre important de la province des bureaux de placement sous le contrôle du gouvernement provincial; ceux qui cherchent des employés compétents et sans-travail sont assurés de la meilleure main-d'oeuvre aux bureaux de placement.

Loi des mécaniciens en tuyauterie:—Cette loi, mise en vigueur par le bureau des examinateurs et des mécaniciens en tuyauterie, exige une licence pour tous les mécaniciens en tuyauterie, tels que les plombiers, les poseurs d'appareils de chauffage, les compagnons et les apprentis engagés dans l'installation des systèmes de réfrigération et d'arroseurs automatiques ainsi que les travaux de réparations. Les Bureaux des Examineurs se trouvent à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Hull.

Loi des mécaniciens de machines fixes:—Par cette loi, les mécaniciens de machines fixes doivent obtenir du Bureau des Mécaniciens de Machines Fixes une licence qu'ils doivent apporter à leur travail; cette législation est inspirée de la sûreté du public et de la protection de la propriété.

Loi des appareils sous pression:—Cette législation mise en vigueur par un service d'inspection sous la juridiction du Bureau des Examineurs des Machines Fixes s'occupe de la surveillance des appareils sous pression; c'est une mesure de grande importance pour la sécurité publique.

Loi des Salaires Raisonables:—Cette législation remplace la loi du salaire minimum des femmes; sa juridiction ne porte que pour la femme; elle est mise en vigueur par l'Office des Salaires Raisonables qui a ses bureaux à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke. La portée de cette loi est très large et son but est d'assurer de bonnes conditions de travail aux hommes et aux femmes.

Loi concernant le salaire des ouvriers:—Par cette loi, les employeurs et les employés peuvent concilier leurs intérêts par des contrats collectifs de travail; le lieutenant-gouverneur-en-conseil a la discrétion de les rendre obligatoires. Les ordonnances ainsi adoptées sont surveillées par un comité conjoint choisi par les employeurs et les employés. A l'heure actuelle, un grand nombre d'industries sont sous la dépendance de telles ordonnances.

Service pour remédier au chômage:—Ce service s'applique avant tout à substituer des travaux aux allocations de secours directs pour les sans-travail; ces mesures contribuent grandement à enrayer le chômage dans notre province.

Comité de conciliation et d'arbitrage:—Le Ministère du Travail, se met à la disposition des employés et des employeurs pour régler les grèves ou les fermetures d'usines; c'est le comité de conciliation et d'arbitrage; pour détails, il suffit d'écrire à l'honorable ministre du Travail ou son sous-ministre.

HONORABLE W. TREMBLAY,
Ministre du Travail

J. O'CONNELL-MAHER,
Secrétaire

GERARD TREMBLAY,
Sous-Ministre

Le feu détruit, hier soir, une Ford et une maison

Les deux incendies exercent presque en même temps leur ravage sur le même parcours à quelques cents pieds de distance

Il est assez rare que deux incendies se produisent sur les mêmes lieux près, pour détruire presque en même temps deux constructions différentes qui n'ont entre elles aucune relation directe ou indirecte.

Une automobile Ford, coupé de sport, modèle 37, porteur de la licence 141,744 a pris feu vers les onze heures après avoir dérapé dans le fossé au détour qui conduit au Chemin Laroque, près de la traverse du New-York Central, à quelques cents pieds de la bifurcation du rang Ste-Marie et la rue Jacques

Cartier. Aucun des six occupants ne fut blessé.

Quelques minutes plus tard, la maison de Mme Debray, habitée par M. Isidore Lefebvre, située sur le rang Ste-Marie, environ un mille de la cité, prenait feu pour devenir en quelques instants un véritable foyer d'incendie.

Les flammes se propagèrent si vite qu'on ne put sauver aucun article du ménage partiellement couvert par les assurances.

Une foule de curieux a suivi toutes les péripéties de cet incendie.

Cercle d'achat chez nous à Valleyfield et Beauharnois

Un grand nombre de marchands de Valleyfield et du district de Beauharnois ont promis leur entière coopération à La Gazette de Valleyfield lors de son concours de ventes et d'abonnements. Plus de \$500.00 en prix sont offerts au public de Valleyfield en cette occasion.

Ces marchands distribueront à leurs clients des coupons pour tout achat ou pour le paiement des comptes dus. La personne qui aura obtenu le plus grand nombre de votes durant le concours, qui durera huit semaines, recevra le premier prix de \$100.00. Il y aura également vingt-cinq autres prix pour les autres concurrents.

Ce concours d'abonnements commencera samedi, le 6 août. Nous donnerons de plus amples renseignements à ce sujet dans notre prochaine édition.

Nous profitons de cette occasion pour inviter tout particulièrement les marchands de Valleyfield et du district de Beauharnois qui ne font pas déjà partie du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS. Les applications à cette fin, doivent être envoyées avant la date d'ouverture du concours. Pour tous renseignements, téléphonez 60, ou s'adresser à 83, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield.

Les funérailles de M. le capitaine J.-E. Martin

Récemment, est décédé à Notre-Dame-de-Bellerive, M. Emile Martin, à l'âge de 61 ans et 8 mois. Le défunt avait été au service de la ville durant 31 ans, soit 4 ans comme constable au poste numéro 1, et 27 ans comme capitaine au poste de Bellerive. Après un accident survenu au travail, il fut retenu à sa demeure durant les six dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse née Georgianna Beaudry, deux fils, Emile et Oscar; quatre filles, Mme Ernest Dion (Graziella), Mme Georges Meury (Antoinette), Mme Adrien Latour (Germaine), et Mlle Adrienne Martin; neuf petit enfants, Jean-Paul, Gérard, Marguerite, Marie-Claire et Raphaël Dion, Jacques Meury, Jeanine, Claudette et Robert Martin; une soeur, Mme Quéric Sauvé (Bertha); deux frères, MM. Albert et Joseph Martin; sa belle-mère, Mme Anthime Beaudry et beaucoup d'autres parents.

Le service fut chanté lundi le 11 courant en l'église paroissiale de Bellerive. La dépouille mortelle fut portée par le Corps de Police de Valleyfield: MM. les constables John Vinet, Charles Campeau, Omer Lalonde, Adélard Hainault, Léandre McSween, Aimé Tessier. En tête du cortège, on remarquait M. le lieutenant Ernest Lefebvre, le capitaine Arthur Hébert, le capitaine Jules Vinet. Dans le défilé, suivaient, outre les parents et les amis: les membres de la Ligue du Sacré-Coeur; les Révérendes Soeurs de la Providence, les Rév. Soeurs Clarisses, et les Rév. Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

La levée du corps fut faite par M. le curé St-Aubin. Le service fut chanté par M. le curé St-Aubin assisté de M. l'abbé Lacasse, comme diacre et de M. l'abbé Downs, comme sous-diacre. Deux messes furent dites aux autels latéraux durant le

service par MM. les abbés Henri Cuiellier et Dosthée Trudel.

Dans le chœur on remarquait MM. les abbés A. Jeannotte, Lucien Bélanger, et René Langlois, du Séminaire.

Remerciements

Mme Emile Martin et ses enfants remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Emile Martin, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visite ou assistance au funérailles.

Assemblée du Conseil de Saint-Louis-de-Gonzague

A une session générale et mensuelle du conseil municipal de la paroisse St-Louis-de-Gonzague tenue au bureau de W. Martin, sec-trés., le quatre juillet, 1938, sont présents: Dom. Daoust, Maire et Messieurs Elzéar Vinet, Victor Parent, Rod. Laberge, Albert Payant et Arch. McCaig.

Prop par Rod. Laberge, sec. par Albert Payant, que le conseiller Elz. Vinet soit autorisé à faire couper les herbes qui croissent le long du trottoir dans la rue Marcel, que le trottoir dans la rue de l'Eglise Presbytérienne soit réparé et que le conseiller Victor Parent soit autorisé de voir M. Jos. Laberge pour faire apporter un voyage de gravois pour mettre chaque côté du trottoir dans la rue de l'Eglise.

Prop. par Victor Parent, secondé par Elz. Vinet qu'avis soit envoyé à l'ingénieur de la Voirie du couper les herbes qui croissent le long des chemins de la municipalité que les inspecteurs de la Voirie de la municipalité soient notifiés de faire couper les mauvaises herbes le long des chemins. Adopté.

Signé: Domina Daoust, Maire.
Signé: W. Martin, sec-trés.

Miles B.-Alice, Estelle et Laurette Bougie, ainsi que Mme D. Brunet reviennent d'un voyage où elles ont visité Québec, Ste-Anne de Beaupré et la Malbaie.

M. Paul Lalonde était l'invité de Mlle Claire Bougie, cette semaine.
M. Téléphore Montpetit de Fort

Covington, de passage dans sa famille.

M. Osmond Perras et sa famille de St. Albans, en promenade chez ses parents.

Mlles Laurette et Marguerite Boyer sont allées rendre visite à leurs frères au Nouveau-Brunswick.

Mlle Aline Lavigne de Montréal assistait au mariage Brunet-Lavigne.

Ste-Agnès de Dundee

Mlle Fernande Quesnel de Saint-Anicet, chez M. et Mme Emery Leblanc.

M. William Carrière de Dorion, chez M. et Mme William Carrière.

M. Richard Quenneville de Huntingdon chez ses grands-parents, M. et Mme Jos. Quenneville.

Mlle Marguerite Smith de Orms-town a visité quelques amis ici; vendredi dernier.

Nous avons eu, dans notre paroisse, la visite des Soeurs de la Providence, cette semaine.

Avec les compliments de

LA MAISON DU CADEAU



Cadeaux de toute genre

LA MAISON DU CADEAU

M. JEAN SOLIS, prop.
227, Victoria, Valleyfield



Feu le capitaine J.-E. Martin

Avec les compliments de

Ernest Bonhomme

FORGERON,

Ouvrage général et garanti

95 Chemin Laroque,

Téléphone 492,

VALLEYFIELD, P.Q.

Avec les compliments de

A. H. BESNER

FERRONNERIE - QUINCAILLERIE
FOURNITURES ELECTRIQUES - VITRES
PEINTURES - HUILE - VERNIS - ETC.

18, Nicholson

Tél. 34

Valleyfield

Lisez

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

A L'OUVERTURE DU PARC SAUVE



L'HONORABLE MARTIN B. FISHER, Trésorier Provincial.



UNE VUE DE LA PROMENADE

Le Parc Sauvé est traversé dans toute sa longueur d'une large promenade de 3/4 de mille qui suit les contours de la baie St-François d'une extrémité à l'autre. Cette promenade toute de bois et protégée par un barrage de tuyaux est l'une des plus longue du Canada.



M. ARTHUR SULLIVAN, arpenteur-géomètre, l'auteur des premiers plans du Parc Sauvé.



M. W.-T. HAND, surintendant des travaux de chômage pour la province.



M. NAP. BOURDEAU, Ingénieur-Paysagiste, l'organisateur du Gala Nautique.

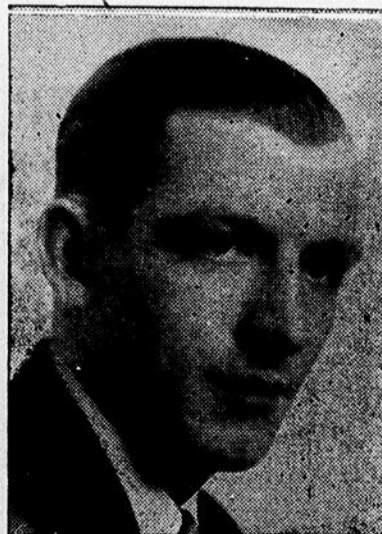
NOUS SOMMES TOUJOURS AU PARC SAUVE



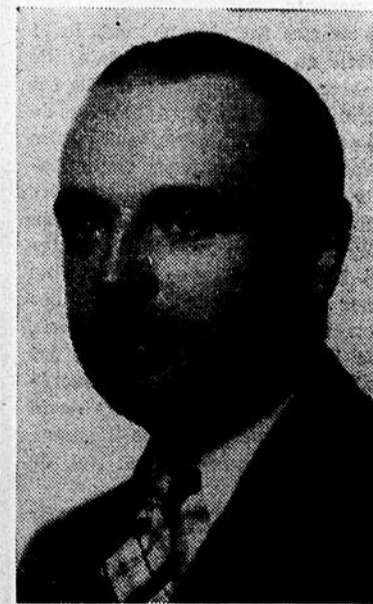
Et pourtant, cette perspective de l'extrémité de la promenade nous fait croire à ces peintures d'artistes qui ont admiré la grande nature sans soupçonner que Salaberry-de-Valleyfield recélait de véritables richesses dignes de la plus grande publicité.

Record Olympique

M. Nap. Bourdeau, Ingénieur Paysagiste, assistant de M. F.-G. Todd, est l'organisateur du Gala Nautique de dimanche. C'est un sportif accompli puisqu'il fut le champion du monde de la course de 100 verges en raquette. Il détient également les records suivants; record du monde du 100 verges sur piste en 9 secondes 3/5; record international de la police sur 100 verges, 9,9 secondes; record intercollégial du 220 verges, 22 secondes; il a représenté la Canada aux Olympiades d'Amsterdam en 1928 et aux jeux de l'Empire en 1930.



M. JOSEPH PRIMEAU, président du comité de réception.



M. PHIL. CHARETTE, président du comité d'organisation de la fête du Parc Sauvé.